

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

Comment aider les petites et moyennes entreprises à innover

Louis-Martin Parent, directeur
Emilie Poitevin, analyste des politiques

L'innovation est l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Il est donc essentiel de recadrer la réflexion sur sa signification, son importance et la place des petites et moyennes entreprises (PME) dans la discussion. Les définitions actuelles de l'innovation, trop restrictives, excluent la vaste majorité des PME et renforcent involontairement l'idée que les entreprises canadiennes ne sont pas assez innovatrices. Mais la réalité est autre puisque plus de 80 % de chefs de PME disent avoir innové au cours des cinq dernières années.

Les gouvernements ont souvent raté la cible pour ce qui est de soutenir l'innovation des PME. Les programmes gouvernementaux ne viennent pas d'emblée à l'esprit des chefs de PME qui cherchent de l'aide, ce qui s'explique en partie par la complexité du processus de demande et le fardeau de la bureaucratie, même pour les programmes considérés d'une manière générale comme procurant un avantage net.

S'ils veulent vraiment favoriser l'innovation, les gouvernements doivent se rendre compte qu'il n'y a pas que les entreprises de haute technologie qui

innover. Toutes les PME doivent ainsi pouvoir profiter de politiques publiques favorables à l'innovation.

Exemples d'innovations au sein de petites entreprises

« Nous sommes des producteurs laitiers et nous avons installé des moniteurs d'activité sur toutes nos bêtes. Ces appareils suivent leurs activités afin que nous puissions les accoupler plus tôt et augmenter la production. Le système surveille aussi l'alimentation, la rumination et la température des animaux, ce qui nous permet de faire un meilleur suivi de leur état de santé. Nous pouvons aussi les soigner plus rapidement et prendre de meilleures décisions au niveau des traitements et des rations. »

Innovation apportée par un agriculteur de l'Ontario

« Nous fabriquons des sièges rembourrés sans le moindre produit chimique pour les personnes qui ont des allergies ou un système immunitaire faible. Nous avons pris l'initiative de donner une seconde vie à des pièces de bois dur et d'associer des techniques nouvelles et anciennes pour confectionner des meubles durables de façon écologique et socialement responsable. Nous avons évité à des milliers de meubles de qualité d'être envoyés à la décharge et avons ainsi réduit la production de déchets en revalorisant des objets dont il aurait fallu payer l'élimination. »

Innovation apportée par un détaillant de meubles de l'Ontario

« Nous avons aménagé de nouveaux sites de camping pour accueillir différents modèles de VR modernes de plus grande taille et améliorer les services offerts aux campeurs. Nous avons aussi réaménagé notre terrain de golf pour qu'il soit plus accessible à la population vieillissante. »

Innovation apportée par une entreprise d'hébergement de la Colombie-Britannique

Introduction

Il faut élargir la définition de l'innovation

Google, Apple, Shopify... Ces noms nous viennent souvent en premier à l'esprit lorsqu'on parle d'innovation. Ils nous font penser à un laboratoire avec des gens en sarraus blancs, généralement dans le domaine de la haute technologie ou l'informatique. Mais, pour les PME, l'innovation ne consiste pas forcément à concevoir le nouvel iPhone. Souvent, il est plutôt question de résoudre un problème qu'elles ont dans le moment présent. Comme elles disposent rarement d'autant de ressources ou de capital que les grandes entreprises, elles sont forcées d'user de créativité pour trouver des solutions ingénieuses aux problèmes quotidiens, qu'il s'agisse de développer une nouvelle façon de commercialiser leurs services, de modifier légèrement un produit pour l'adapter à un nouveau marché ou d'acquiescer un système de suivi plus perfectionné pour augmenter leur productivité. Souvent, l'innovation consiste à utiliser une technologie existante d'une manière inédite ou d'essayer une stratégie pour la première fois. Bien que ces innovations « ciblées » aient souvent des effets importants sur le bilan et la productivité des PME, on les évoque peu dans les discussions de fond sur l'innovation.

Le Canada occupe rarement une position enviable dans les classements des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de progrès ou de travail sur l'innovation, mais souvent, ces indicateurs ne disent pas tout et portent sur des segments étroits de l'économie. Au lieu de se concentrer sur ces classements, il faut recadrer le débat actuel sur l'innovation en laissant de côté les raisons du « manque de productivité ou d'innovation » des entreprises, et s'attacher à comprendre trois aspects :

- **Quelles sont leurs activités innovatrices?**
- **Quels sont leurs objectifs?**
- **Que peut-on faire pour les aider?**

Le gouvernement fédéral a manifesté son désir de recentrer les efforts sur l'innovation par son *Programme d'innovation*. Nous croyons que ce sera l'occasion, pour lui, de donner une voix aux chefs de PME dans la discussion sur la question de « reconce[voir] et [de] redéfini[r] la façon dont il appuie l'innovation et la croissance [...] »¹.

La FCEI a sondé ses membres pour mieux comprendre l'innovation du point de vue des PME et trouver des façons d'aider le milieu des affaires en général. Par exemple, s'il est vrai que de nombreuses entreprises reçoivent du financement public direct et indirect pour l'innovation, nos membres préféreraient, pour leur part, que les gouvernements rendent le climat d'affaires propice à l'innovation. Le présent rapport expose les principaux résultats de ce sondage, ainsi que plusieurs recommandations pour favoriser l'innovation au Canada.

Méthode de sondage

La FCEI a mené le sondage *Votre PME et l'innovation* du 18 décembre 2015 au 3 février 2016 dans tout le Canada. Le questionnaire en ligne protégé par un mot de passe a généré 6 399 réponses de propriétaires de PME issus de tous les secteurs et de toutes les provinces. La marge d'erreur est de plus ou moins 1,2 point de pourcentage, 19 fois sur 20. Sauf indication contraire, les données du présent rapport proviennent du sondage susmentionné.

Qu'est-ce que l'innovation?

Les réponses et les commentaires des participants à notre sondage sur l'innovation sont sans équivoque : les entreprises et les gouvernements ne s'entendent pas sur la définition du terme *innovation*. Bien que le présent rapport n'ait pas pour objectif d'en venir à une définition parfaite qui conviendrait à tous, le sens de ce mot importe dans certains contextes. Par exemple, lorsqu'il est question des critères d'admissibilité aux

1. Gouvernement du Canada, *Le budget de 2016 : Assurer la croissance de la classe moyenne*, p. 123.

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

différents programmes d'aide financière à l'innovation, si le gouvernement ou l'organisme juge que les activités de l'entreprise ne sont pas innovatrices, il refusera sa demande.

Dans le *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*², l'OCDE distingue quatre grandes catégories d'innovation : l'innovation de produit, l'innovation de processus, l'innovation d'organisation et l'innovation de marketing. Toutes peuvent jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la productivité ou des résultats d'une entreprise. En fait, sur le plan de la productivité, l'innovation de processus s'avère plus efficace que l'innovation de produit³.

L'OCDE précise que « pour qu'il y ait innovation, il faut au minimum que le produit, le procédé, la méthode de commercialisation ou la méthode d'organisation *soit nouveau (ou sensiblement amélioré) pour la firme* » (nous mettons en relief). Par exemple, on peut parler d'innovation lorsqu'une entreprise passe d'un système papier de suivi des clients à un système Web de gestion des relations clients, modifié en fonction de ses propres besoins. L'entreprise y gagne en productivité et, par conséquent, connaît plus de succès. C'est sur cette définition élargie de l'innovation que s'appuient notre sondage et les résultats subséquents.

« Nous avons conçu et produit un nouveau vin coupé à partir de nouvelles souches de levure et au moyen de procédés de vinification et d'embouteillage novateurs. »

Innovation apportée par un vignoble,
Colombie-Britannique

Entreprises innovatrices

Les propriétaires de PME sont quasi unanimes sur l'importance de l'innovation : 97 % sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que l'innovation est importante afin que l'économie soit forte (Figure 1). Elle fait croître les entreprises, ce qui stimule la création d'emplois, améliore les salaires, augmente la productivité et encourage les investissements tant canadiens qu'étrangers.

2. OCDE et Eurostat, *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3^e édition, *La mesure des activités scientifiques et technologiques*, Éditions OCDE, Paris, 2005.

3. J. Baldwin et W. Gu, *Innovation, survie et rendement des établissements canadiens de fabrication*, Statistique Canada, n^o 11F0027MIF au catalogue, n^o 022, 2004.

Les PME sont singulièrement bien placées sur le marché pour réaliser des activités innovatrices. Grâce à leur taille, elles sont souvent plus aptes à réagir rapidement à l'évolution de leur environnement. De plus, elles sont davantage en phase avec les besoins de leurs clients et savent concevoir leurs produits et leurs services en conséquence.

Les PME innovatrices regardent souvent à l'interne lorsqu'elles entreprennent des changements innovateurs. À la question demandant aux chefs de PME d'indiquer quelles activités ils ont réalisées au cours des cinq dernières années, l'amélioration de services existants (57 %), l'amélioration de processus internes déjà en place (50 %) et la création de nouveaux processus internes (40 %) ont généré le plus de réponses (Figure 2).

Figure 1

L'innovation est importante pour que l'économie soit forte (% des réponses)

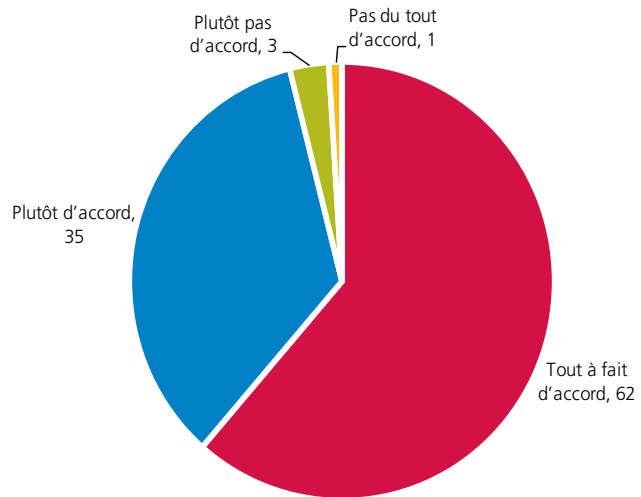
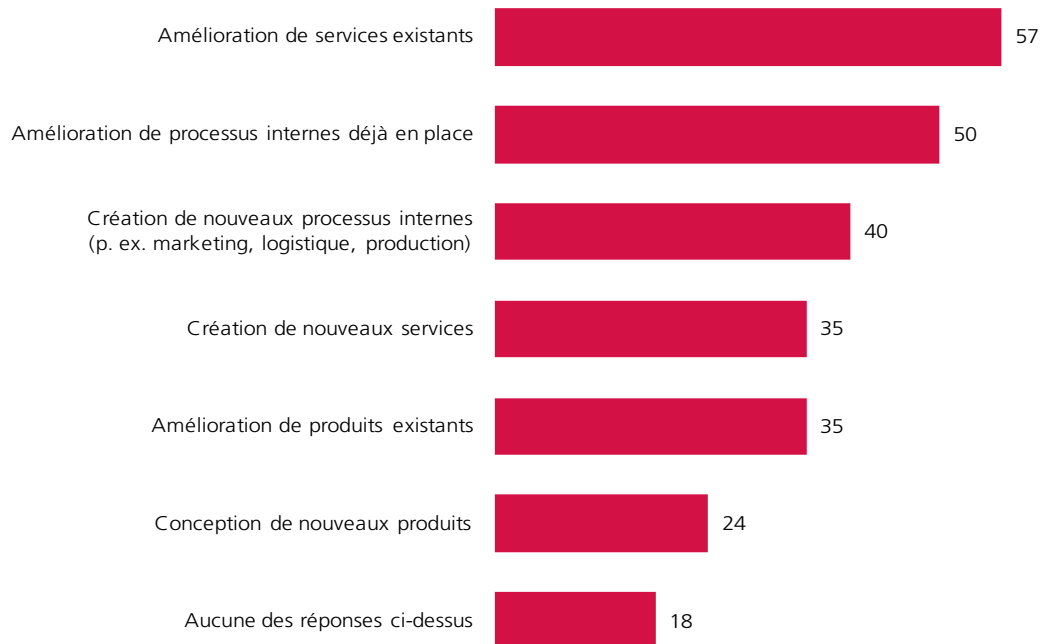


Figure 2

Quelles activités avez-vous réalisées dans votre entreprise au cours des 5 dernières années? (% des réponses)

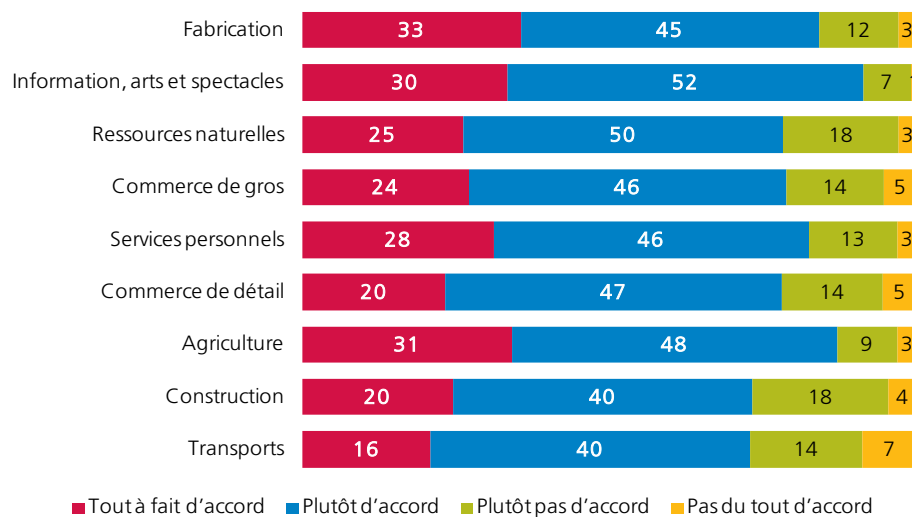


En fait, plus de 80 % des répondants ont apporté un changement innovateur dans leur entreprise au cours des cinq dernières années. Seulement 24 % ont créé un nouveau produit, preuve supplémentaire que l'innovation ne se résume pas aux inventions.

Précisons que l'innovation ne se limite pas à certains secteurs de l'économie. Comme le montre la Figure 3, la majorité des chefs de PME de plusieurs secteurs estiment que leur entreprise est innovatrice⁴.

Figure 3

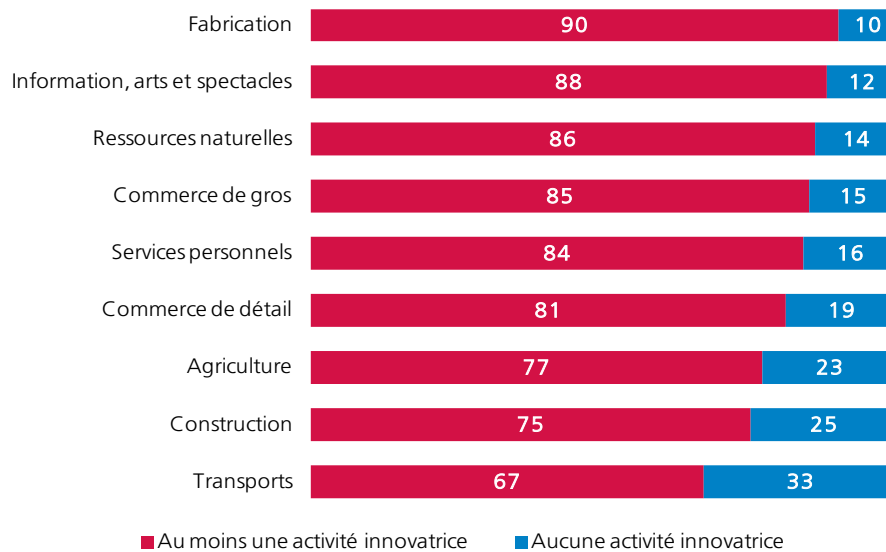
« Je pense que mon entreprise est innovatrice », par secteur
(% des réponses)



Les PME ont des activités innovatrices dans tous les secteurs, pas seulement ceux qu'on considère habituellement comme innovateurs. Bien que les projets du secteur de la construction semblent très différents de ceux du secteur du commerce de détail, les uns comme les autres visent la résolution de problèmes et les gains de productivité. Par conséquent, pour aider les PME à innover, on ne doit pas se cantonner à un secteur ou à un type d'innovation en particulier, mais plutôt soutenir l'innovation sous toutes ses formes, dans tous les secteurs. Comme on peut le voir à la Figure 4, l'innovation est monnaie courante au Canada : 9 entreprises de fabrication sur 10, 8 entreprises de commerce de détail sur 10 et 2 entreprises de transport sur 3 disent avoir réalisé au moins une activité innovatrice au cours des cinq dernières années.

4. Les grands secteurs de la FCEI sont basés sur les codes du Système de classification FCEI des industries (système CFI). Une table de correspondance avec les codes SCIAN est fournie à l'Annexe E.

Figure 4

Activité innovatrice par secteur (% des réponses)

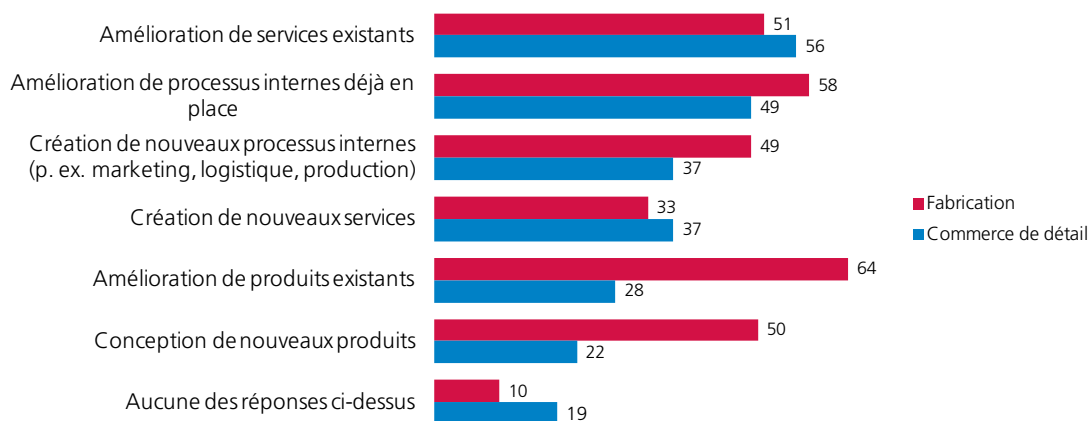
Les types d'innovation varient beaucoup d'un secteur de l'économie à l'autre. Par exemple, d'après l'OCDE, l'innovation dans le secteur des services est souvent moins formelle et « de nature plus progressive et moins technologique »⁵.

La Figure 5 ci-dessous montre que les PME des secteurs du commerce de détail et de la fabrication ont des priorités différentes en la matière. Dans le secteur de la fabrication, 50 % des entreprises ont créé de nouveaux produits, tandis que dans le secteur du commerce de détail, seuls 22 % l'ont fait.

5. OCDE et Eurostat, *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3e édition, La mesure des activités scientifiques et technologiques, Éditions OCDE, Paris, 2005, p. 16.

Figure 5

Quelles activités avez-vous réalisées dans votre entreprise au cours des 5 dernières années? (Secteurs de la fabrication et du commerce de détail) (% des réponses)



Aucun type d'innovation en particulier, que ce soit la création de produits ou l'amélioration de processus internes, n'augmente la productivité de l'ensemble des entreprises. En effet, les activités innovatrices tendent à être aussi variées que les entreprises qui en sont à l'origine.

« Nous avons conçu de nouvelles méthodes pour réparer les égouts de notre client et nous avons suivi les principes de la "gestion allégée" pour rationaliser nos activités à l'interne. »

Innovation apportée par une entreprise de transport de l'Ontario

Plans innovateurs

Les PME cherchent toujours de nouveaux moyens d'améliorer leurs produits et leurs services afin de croître. Pour ce faire, elles ont absolument besoin d'avoir accès à de la main-d'œuvre qualifiée. Interrogés sur les investissements dans l'innovation qu'ils prévoyaient faire au cours des deux prochaines années, 46 % des répondants ont parlé d'augmenter le nombre de leurs employés, et 75 % prévoient former leur personnel à un ou des nouveaux produits, services ou processus (Figure 6).

Figure 6

Quels types d'investissement fera votre entreprise au cours des 2 prochaines années? (% des réponses)

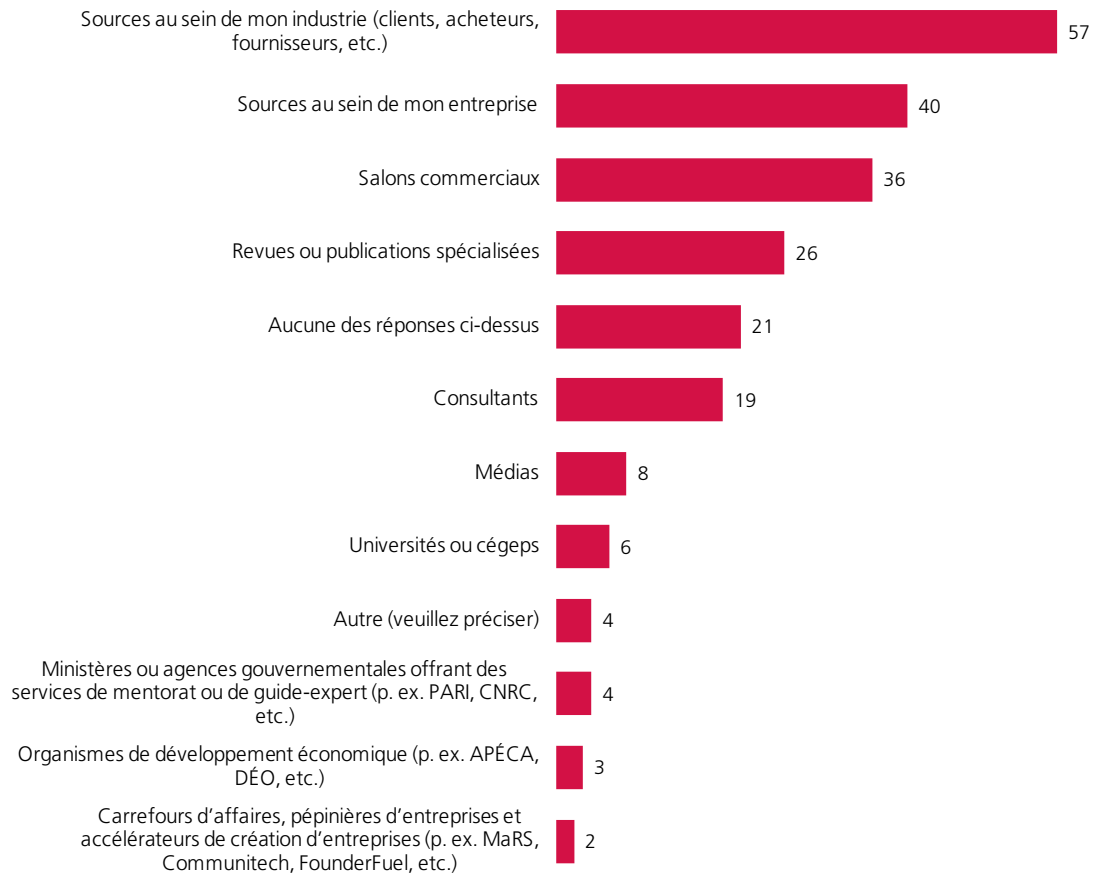


Les PME font de leur mieux pour investir dans leurs employés. Il est donc essentiel d'appuyer davantage la formation afin que les entreprises aient les ressources nécessaires à de futures innovations. Bien que le financement de l'innovation soit en bonne partie concentré dans les établissements d'étude supérieure, l'aide à la formation informelle est souvent plus importante pour les PME qui sont nombreuses à compter sur la formation en cours d'emploi pour familiariser leurs employés avec de nouvelles technologies ou de nouveaux équipements.

Parmi les principaux investissements que les PME comptent faire d'ici deux ans, citons l'acquisition de machines et d'outillage. Les entreprises doivent investir en permanence pour rester à l'avant-garde du progrès et se doter des outils les plus productifs et les plus efficaces. L'adoption des plus récentes technologies peut donc se révéler plutôt coûteuse pour elles.

Figure 7

Au cours des 5 dernières années, à quels services avez-vous eu recours pour mieux comprendre certaines idées et pratiques innovatrices et/ou pour voir comment les mettre en place dans votre entreprise? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes) (% des réponses)



Les réseaux d'entreprises sont d'importantes ressources, non seulement pour être en contact avec des entrepreneurs qui partagent la même vision, mais aussi pour s'informer au sujet d'innovations qu'on peut transposer à ses propres activités. Il existe actuellement de nombreux réseaux formels et informels, parfois mis sur pied par des institutions publiques et privées de promotion de l'innovation. Il est clair que pour les chefs de PME, quels que soient la taille et l'âge de leur entreprise, les principales sources d'information, d'idées et de techniques nouvelles sont les contacts professionnels, les salons commerciaux et d'autres ressources au sein de l'industrie. Quant aux entités créées ou partiellement financées par les gouvernements (p. ex. MaRS, Programme d'aide à la recherche industrielle [PARI]), elles sont beaucoup moins susceptibles de servir de ressources (Figure 7).

S'il est vrai que les jeunes PME se tournent un peu plus que les autres vers les carrefours d'affaires et les accélérateurs pour trouver des idées innovatrices, seuls environ 2 % des répondants ont utilisé ces services, peut-être à cause de l'accent mis

sur les entreprises à forte concentration technologique plutôt que sur l'ensemble des PME. Par ailleurs, 6 % des entreprises seulement ont consulté des universités ou des cégeps au sujet d'idées innovatrices.

Centres d'accès à la technologie

Grâce aux Centres d'accès à la technologie (CAT), les petites entreprises peuvent former un partenariat avec un cégep pour profiter d'équipement, d'expertise ou de technologies qui seraient autrement hors de leur portée. Lorsque la recherche-développement (R-D) interne n'est pas envisageable à cause d'un manque de fonds ou de temps, les petites entreprises peuvent recourir à ces services pour développer des produits ou améliorer leurs services.

Un grand nombre de programmes et de partenariats offerts par les cégeps et les universités s'adressent au secteur de la haute technologie, ce qui peut expliquer pourquoi il y a si peu de PME à recourir à leurs services. Ce phénomène tient peut-être aussi au fait que les plus petites entreprises ne connaissent pas bien les services et les partenariats que les établissements d'enseignement postsecondaire offrent au secteur privé. Lorsqu'ils investissent dans l'innovation, les gouvernements ont tendance à cibler les carrefours d'affaires et les universités, mais dans les faits, ceux-ci ont une portée limitée et les PME y font rarement appel. Les PME puisent leurs idées innovatrices hors des universités, des carrefours et des incubateurs. Par conséquent, injecter des fonds publics supplémentaires dans ces institutions dans l'espoir de favoriser les idées et pratiques innovatrices chez les PME en général risquerait de n'avoir qu'une efficacité limitée. Nous recommandons donc aux gouvernements et aux établissements universitaires d'élargir leur appui au-delà des projets à forte composante technologique pour couvrir tout le spectre des innovations (p. ex. innovations de procédé et de commercialisation). Il serait d'ailleurs important de mieux présenter ces services et programmes aux PME et d'en alléger les formalités administratives.

Lorsque nous leur avons demandé comment le gouvernement pourrait mieux les aider à innover, bien des entrepreneurs ont répondu que son rôle devrait être non pas de sélectionner les gagnants, mais de créer un climat propice à l'innovation. Beaucoup de PME se préoccupent du fait que le traitement des demandes de subventions des programmes existants est subjectif et incohérent, et qu'une bonne partie du travail qu'elles estiment innovateur s'en trouve exclue. Selon la vaste majorité des répondants, le meilleur moyen, pour le gouvernement, de soutenir l'innovation au sein des PME serait de maintenir les taxes et impôts à un niveau faible et de réduire la paperasserie. Les PME pourraient ainsi compétitionner et innover sur un pied d'égalité.

Obstacles à l'innovation

Les chefs de PME qui cherchent à améliorer leurs activités par l'innovation doivent surmonter une multitude d'obstacles internes et externes. Souvent, les obstacles à l'innovation contre lesquels butent les PME ne sont pas les mêmes que ceux des grandes entreprises. Par exemple, les plus petites entreprises sont plus sensibles aux

pénuries de main-d'œuvre et à la paperasserie. Les gouvernements devraient tenir compte des difficultés propres aux PME lorsqu'ils cherchent des moyens de rendre l'environnement des affaires propice à l'innovation.

Pénurie de main-d'œuvre

La Figure 8 montre que pour les répondants, l'obstacle numéro un à l'innovation est la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (41 %). Les PME doivent trouver, attirer et conserver une main-d'œuvre qualifiée, non seulement pour mener à bien des projets innovateurs, mais aussi pour survivre. Il n'est donc pas étonnant que ce soit un obstacle important.

Figure 8

Quels sont les défis pour l'élaboration ou l'amélioration de produits, services ou processus dans votre entreprise? (% des réponses)



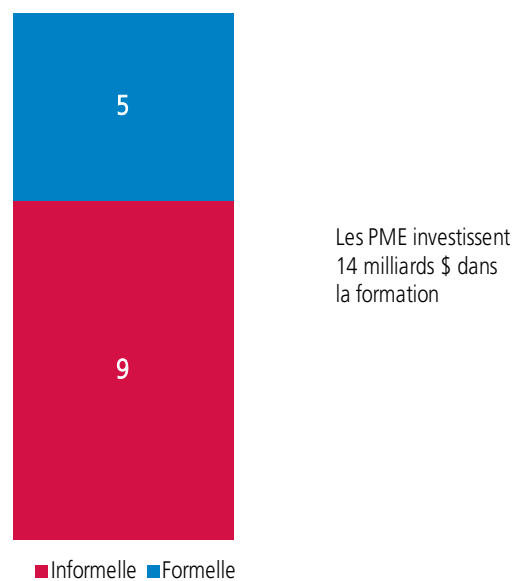
Étant donné que l'innovation nécessite souvent des processus complexes et des approches nouvelles pour résoudre les problèmes, les entreprises consacrent des sommes importantes à la formation de leurs employés. Tant la formation formelle (p. ex. celle donnée par un établissement d'enseignement) que la formation informelle en milieu d'emploi sont essentielles pour doter les travailleurs des compétences dont les employeurs ont besoin. Si la formation formelle peut donner aux travailleurs un bagage équilibré de compétences, la formation informelle peut, quant à elle, cibler les compétences nécessaires aux activités innovatrices des petites entreprises.

Lorsque des pratiques ou des services sont mis en place pour la première fois, la formation informelle assure la diffusion et la codification des connaissances dans l'entreprise. D'après les données de la FCEI, en 2014, les PME ont consacré, en 2014, plus de 14 milliards de dollars à la formation formelle et informelle de leurs employés (Figure 9).

Ces investissements stimulent l'innovation tout en procurant des gains de productivité. Malheureusement, les décideurs politiques ne reconnaissent pas assez les investissements des PME dans la formation informelle. Aussi les entrepreneurs ne disposent-ils pas de crédits d'impôt ou de ressources pouvant les aider à investir davantage. Nous recommandons donc au gouvernement fédéral d'instaurer un crédit d'impôt pour la formation qui s'adresserait aux PME et qui récompenserait leurs investissements dans la formation informelle. Enfin, il y aurait lieu de rendre les programmes gouvernementaux qui ne s'appliquent qu'à la formation formelle (p. ex. la Subvention canadienne pour l'emploi) plus accessibles aux PME en incluant la formation informelle.

Figure 9

Dépenses annuelles pour la formation (en milliards \$), par type de formation



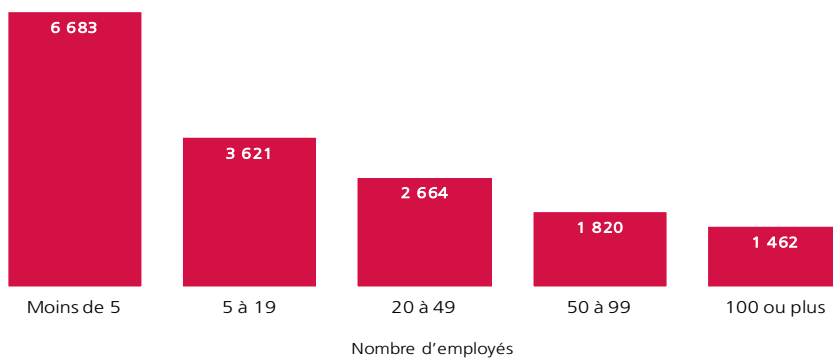
Source : FCEI, Les petites entreprises font de gros investissements pour former la main-d'œuvre de demain, 2015.

Paperasserie

La paperasserie figure au second rang des obstacles à l'innovation pour les PME (Figure 8). Elle fait perdre du temps aux entrepreneurs et induit d'importants coûts indirects. Ils ont ainsi moins de temps et d'argent pour investir dans des activités innovatrices.

Figure 10

Coût annuel de la réglementation, par employé, selon la taille des entreprises (en \$ de 2014)



Source : FCEI, rapport sur la paperasserie au Canada, 2015.

La Figure 10 révèle que le coût annuel de la réglementation est particulièrement lourd pour les petites entreprises. Dans le contexte de l'innovation, les PME doivent se soumettre à des formalités administratives supplémentaires lorsqu'elles font des demandes de subvention, de crédit d'impôt ou de programme auprès du gouvernement.

Cette réalité vaut pour différents secteurs, qu'il s'agisse de demander un brevet ou de faire approuver un nouveau produit agricole par Santé Canada. Même les programmes qui ont généralement bonne réputation (p. ex. le crédit d'impôt du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental [RS&DE]) occasionnent un casse-tête administratif et s'accompagnent d'une quantité imposante de paperasse. Les gouvernements devraient veiller à ce que les règles entourant la présentation d'une demande d'aide gouvernementale soient claires et accessibles pour les PME. Pour beaucoup d'entre elles, les coûts engendrés par la paperasserie dépassent souvent l'aide reçue. Nous recommandons donc au gouvernement de garder la réduction du fardeau administratif au centre de ses priorités en utilisant une « lentille de l'innovation » au moment d'instaurer un règlement, une politique ou une mesure fiscale, de sorte que ces mesures ne nuisent pas à la capacité des entreprises à accroître leur productivité par l'innovation. Nous lui suggérons aussi de continuer d'appliquer la règle du « un pour un » afin de ne pas alourdir le fardeau administratif des entreprises et de laisser les PME poursuivre leurs investissements dans l'innovation.

Certains ministères continuent de promouvoir l'innovation et de mettre l'accent sur l'accroissement de la productivité des PME, tandis que d'autres prennent des mesures qui amplifient les problèmes. Rien ne sert de sermonner les PME sur les bienfaits de l'innovation d'une part, et d'imposer de nouvelles pressions réglementaires d'autre part. Pour qu'un esprit d'innovation imprègne l'ensemble des ministères, il faudrait revoir les programmes, les taxes et les règles à travers une lentille de l'innovation.

« Il y a trop de paperasse et on ne peut pas compter sur l'aide du gouvernement. Pour administrer un projet, il m'en coûte autant en argent et en main-d'œuvre que ce que je reçois. »

Entrepreneur en mécanique, Nouveau-Brunswick

Coût d'un projet innovateur

Pour les répondants, le coût des projets innovateurs est aussi un obstacle de taille (Figure 8). Le risque financier associé à un nouveau projet peut être beaucoup plus important pour les petites entreprises qui ont souvent une marge serrée. De ce fait, il peut être difficile de trouver des sources de financement stables, surtout auprès des

institutions financières. Résultat : plus de 25 % des répondants peinent à obtenir des subventions ou programmes gouvernementaux, et 19 % ont de la difficulté à obtenir du financement.

Les gouvernements devraient aussi se garder de négliger les effets des charges fiscales sur la capacité d'une entreprise à générer les capitaux propres nécessaires aux projets innovateurs. L'éventuelle hausse des cotisations au RPC et le projet de taxe sur le carbone pourraient rendre les coûts de l'innovation prohibitifs pour certaines PME. Interrogés sur la meilleure manière dont les gouvernements pourraient aider leur entreprise à innover, les chefs de PME ont mentionné le maintien d'un taux d'imposition faible, estimant qu'ils seraient ainsi plus à même d'innover et de compétitionner à l'échelle mondiale.

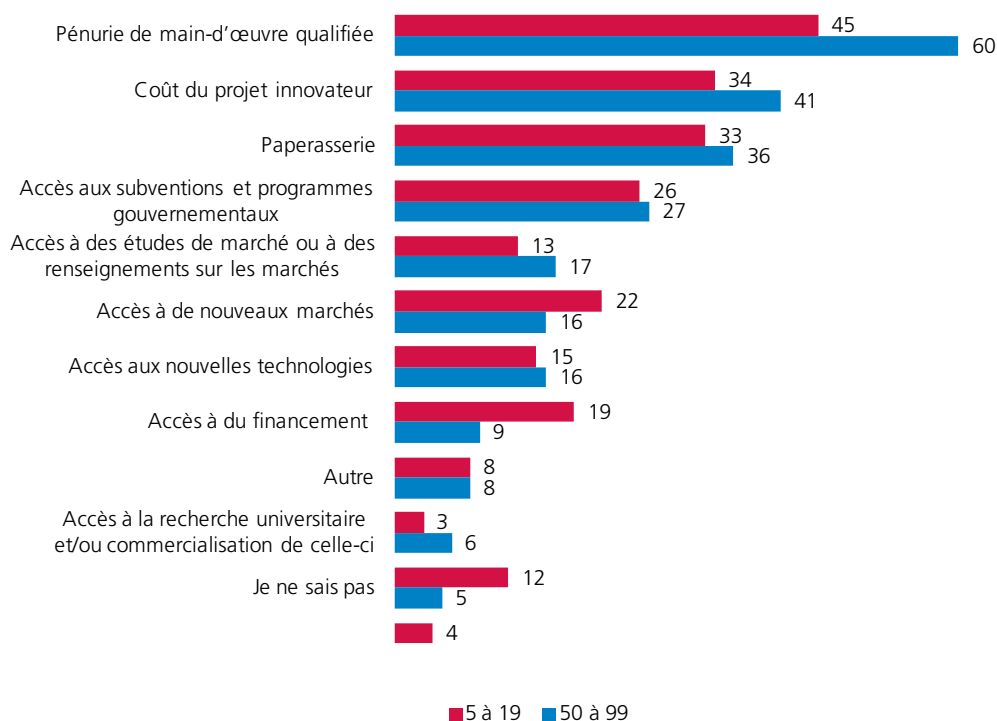
Une bonne partie de ces difficultés sont interreliées. Par exemple, le coût d'un projet innovateur dépend de la capacité à obtenir du financement; la paperasserie peut entraver l'accès d'une entreprise aux subventions gouvernementales, et le manque de financement peut l'empêcher d'adopter de nouvelles technologies. Ces obstacles doivent être éliminés non pas un par un, mais dans leur ensemble.

Obstacles selon la taille de l'entreprise

D'après le sondage sur lequel s'appuie ce rapport, les difficultés mentionnées plus tôt n'ont pas les mêmes répercussions selon le nombre d'employés de la PME.

Figure 11

Quels sont les défis pour l'élaboration ou l'amélioration de produits, services ou processus dans votre entreprise? (% des réponses)
(Entreprises de 5 à 19 employés et entreprises de 50 à 99 employés)



La Figure 11 montre que les entreprises de 50 à 99 employés ressentent beaucoup plus durement les effets d'une pénurie de main-d'œuvre que celles qui ont de 5 à 19 employés.

En revanche, nos données révèlent que les petites entreprises ont plus de difficulté à percer de nouveaux marchés et à obtenir du financement. La pénétration de nouveaux marchés est pourtant essentielle à la croissance des PME qui sont nombreuses à se heurter à des obstacles aux frontières interprovinciales et internationales. Par exemple, les différents règlements d'une province à l'autre font qu'il est plus difficile et onéreux pour les petites entreprises de les comprendre et de s'y conformer. Nous pressons ainsi tous les gouvernements de s'engager à éliminer les obstacles au commerce en assortissant l'Accord sur le commerce intérieur de règlements harmonisés entre toutes les provinces et en adoptant la méthode de la liste négative selon laquelle tous les produits et services peuvent circuler à moins d'indication contraire. La reconnaissance mutuelle des certifications faciliterait aussi la libre circulation des travailleurs qualifiés entre les provinces, ce qui aiderait à résorber la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Lorsqu'elles font du commerce avec les États-Unis, les PME ont souvent des coûts imprévus. Plus de la moitié des chefs de PME sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les coûts des transactions frontalières sont beaucoup plus élevés qu'ils ne l'avaient prévu⁶. D'autres difficultés, comme la paperasserie et l'accès aux subventions et aux programmes gouvernementaux, se révèlent importantes pour les PME. Les solutions à ces problèmes devraient tenir compte des différences de besoins attribuables à la taille de l'entreprise. Les gouvernements pourraient notamment faire en sorte que l'information soit facilement accessible et mieux adaptée aux PME. Ils devraient aussi mieux faire connaître les programmes et les services susceptibles d'aider les entreprises désirant exporter à appréhender la complexité des marchés mondiaux et à s'y retrouver dans le dédale réglementaire (p. ex. le Service des délégués commerciaux).

Les PME ont aussi de la difficulté à pénétrer les marchés mondiaux en raison des barrières tarifaires et non tarifaires. Souvent, non seulement l'expansion à l'étranger représente un risque financier pour elles, mais elle les soumet aussi à d'importantes formalités administratives (p. ex. règlements complexes, certifications, licences et permis discriminatoires). Les accords de commerce international (p. ex. l'AECG) peuvent permettre d'éliminer ces barrières en rendant le commerce et l'investissement plus transparents, stables et prévisibles pour les PME, tout en améliorant le partage de technologies avec les entreprises étrangères. Nous encourageons le gouvernement à continuer de conclure des accords commerciaux pour ouvrir de nouveaux débouchés aux PME canadiennes sur les marchés mondiaux.

6. FCEI, sondage sur les frontières, mars-avril 2015, 4 168 réponses.

Outre les obstacles présentés dans la Figure 8, beaucoup d'entrepreneurs disent que la faiblesse du dollar canadien nuit à leur capacité à innover, les fluctuations des taux de change augmentant le coût des achats de machines et d'outillage d'origine étrangère. De plus, à cause de ces fluctuations, les PME ont plus de difficulté à prévoir et à éponger les pertes potentielles.

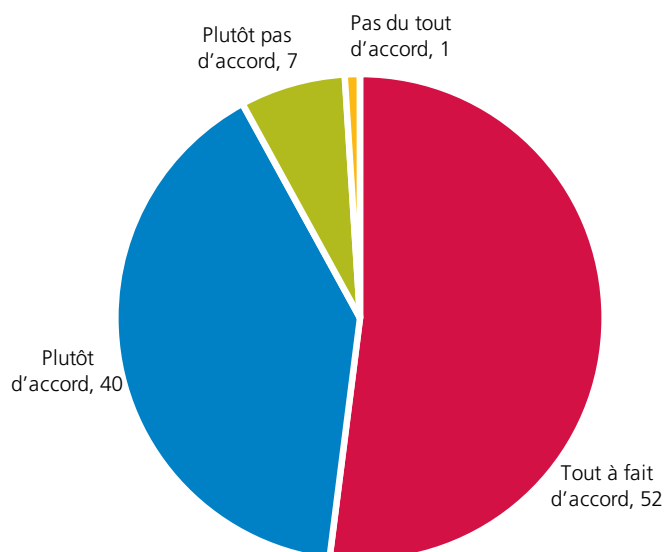
En d'autres termes, quel que soit le travail d'innovation réalisé, les coûts peuvent être importants, et le chemin, semé d'embûches. Mais s'ils veulent stimuler l'innovation au sein des PME, les gouvernements doivent éliminer autant d'obstacles que possible.

Financement

Le coût d'un projet innovateur est la principale préoccupation de nombreux entrepreneurs : 92 % des répondants sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que l'innovation exige de gros investissements (Figure 12).

Figure 12

L'innovation exige de gros investissements de la part des entreprises (% des réponses)



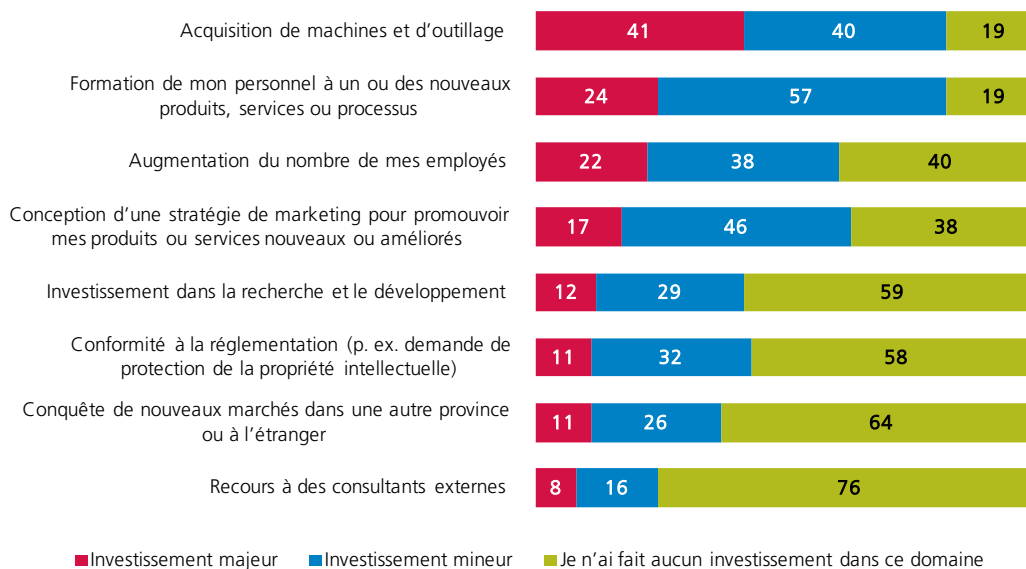
Bien que l'innovation soit souvent perçue comme liée à la R-D, seuls 37 % des entreprises ont fait un investissement mineur ou majeur dans ce domaine (Figure 13). Celles des secteurs de la fabrication et des ressources naturelles ont été les plus enclines à en faire (Annexe F). À l'inverse, plus de 80 % des PME ont investi dans l'acquisition de machines et d'outillage. C'est pourquoi il est primordial d'inclure plus d'activités dans la définition de l'innovation. Les investissements dans les machines et

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

L'outillage sont particulièrement importants pour l'innovation dans des secteurs comme l'agriculture et la construction où les entreprises dépendent largement de cet équipement pour être plus productives et plus efficaces.

Figure 13

Quel niveau d'investissement votre entreprise a-t-elle fait pour chacune des options suivantes au cours des 5 dernières années (% des réponses)



L'adoption de nouvelles technologies est essentielle à l'innovation et à la transformation des activités des PME. Pour augmenter leur productivité et élargir leur clientèle, les entreprises se tournent vers de nouvelles technologies, comme les disques infonuagiques et les outils en ligne de gestion des relations clients. On peut trouver des exemples d'adoption de technologie dans n'importe quel secteur, que ce soit un détaillant qui passe à un système d'inventaire électronique ou un agriculteur qui acquiert un outil en ligne pour surveiller la productivité de ses vaches laitières.

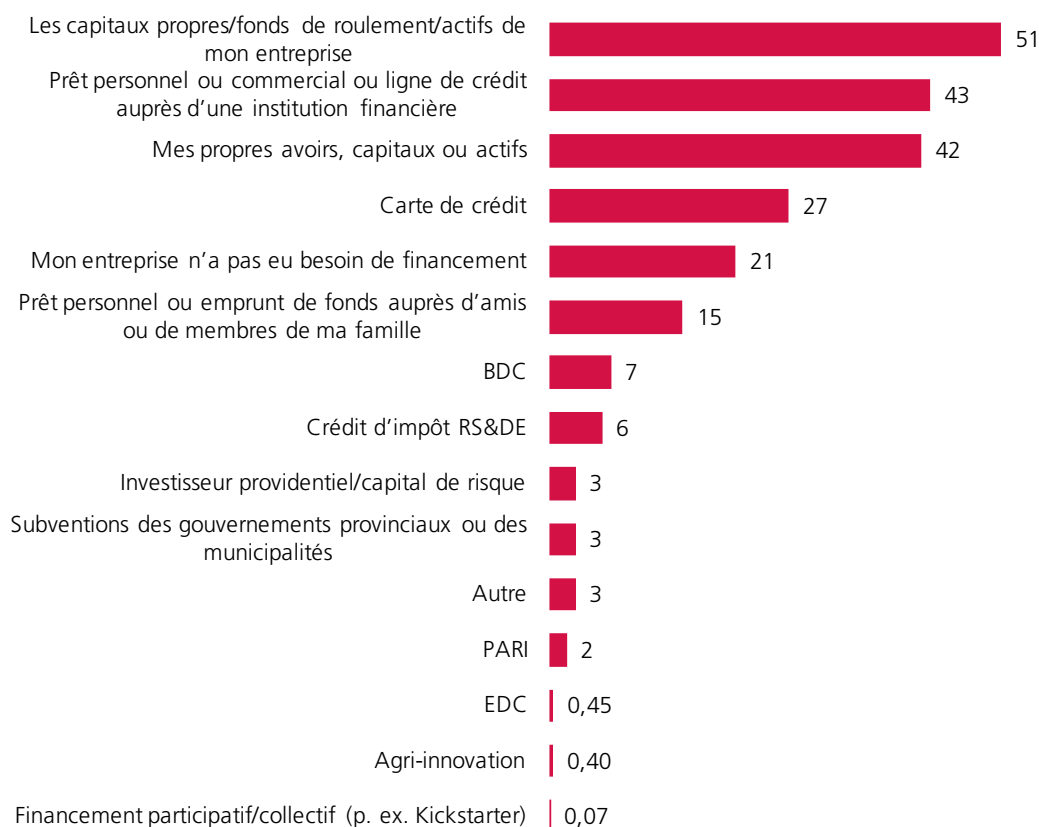
Étant donné que les PME sont intensives en main-d'œuvre, elles font des investissements plus importants dans la formation (81 %) et l'embauche (60 %). Les PME investissent également beaucoup dans l'élaboration de stratégies de commercialisation innovatrices, plus de 60 % faisant des investissements majeurs et mineurs. Pour croître, les PME de secteurs comme le commerce de détail et les services personnels ont absolument besoin de nouveaux clients et de nouveaux marchés.

Cela ne veut pas dire que les PME n'investissent pas dans la R-D, mais plutôt que les investissements dans l'outillage ou la commercialisation, par exemple, reflètent leur tendance à entreprendre des innovations plus « ciblées », qui visent à créer ou à améliorer un produit ou un processus donné en réponse directe à un problème ou à une occasion.

Les petites entreprises aux ressources limitées peuvent avoir du mal à réunir les fonds nécessaires pour réaliser des projets innovateurs. Les capitaux propres, le fonds de roulement ou les actifs de l'entreprise (51 %) sont la principale source de financement. Étant donné l'annulation de la réduction du taux d'imposition des petites entreprises, qui devait le ramener à 9 %, il sera plus difficile pour bien des entreprises d'obtenir les capitaux que nécessitent des investissements dans l'innovation. De plus, si les hausses des taxes sur la masse salariale et le projet de taxe sur le carbone se concrétisent, les chefs de PME peineront à réunir les fonds nécessaires pour réinvestir dans leur entreprise. Étant donné que les capitaux propres, le fonds de roulement et les actifs constituent la plus importante source de financement de l'innovation, les gouvernements doivent en assurer la disponibilité en n'augmentant pas les taux d'imposition. Beaucoup d'entrepreneurs utilisent aussi leurs propres avoirs, capitaux ou actifs (42 %), ou encore une ligne de crédit ou un prêt personnel ou commercial auprès d'une institution financière (43 %) (Figure 14).

Figure 14

Parmi les sources de financement suivantes, auxquelles votre entreprise a-t-elle eu recours pour élaborer de nouveaux produits, services ou processus ou améliorer ses produits, services ou processus existants au cours des 5 dernières années? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes) (% des réponses)



Fait encore plus troublant : plus d'un répondant sur quatre a utilisé une carte de crédit personnelle pour financer l'innovation dans son entreprise. C'est une preuve solide

des difficultés que rencontrent nombre de PME dans le financement de leurs efforts pour innover davantage. À l'inverse, très peu de répondants ont eu recours à du financement gouvernemental : 7 % ont fait appel à la Banque de développement du Canada (BDC) et 6 % ont obtenu le crédit d'impôt RS&DE.

L'âge d'une entreprise joue aussi sur les sources de financement de prédilection (Tableau 1). Les propriétaires de jeunes entreprises (moins de 5 années d'activité), par rapport à ceux qui sont en affaires depuis 11 ans ou plus, sont beaucoup plus susceptibles de financer leurs activités innovatrices à même leurs avoirs personnels (63 % contre 37 %), des sommes empruntées à leurs amis ou leur famille (26 % contre 12 %) ou leur carte de crédit (63 % contre 37 %). À noter que les nouvelles entreprises recourent autant aux institutions financières que les entreprises bien établies (44 % contre 41 %).

Tableau 1

Parmi les sources de financement suivantes, auxquelles votre entreprise a-t-elle eu recours pour élaborer de nouveaux produits, services ou processus ou améliorer ses produits, services ou processus existants au cours des 5 dernières années? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes) (% des réponses)

	Années en affaires		
	1 à 4	5 à 10	11 et plus
Mes propres avoirs, capitaux ou actifs	63	53	37
Les capitaux propres/fonds de roulement/actifs de mon entreprise	45	54	51
Prêt personnel ou commercial ou ligne de crédit auprès d'une institution financière	45	50	41
Carte de crédit	44	38	23
Prêt personnel ou emprunt de fonds auprès d'amis ou de membres de ma famille	26	21	12
Mon entreprise n'a pas eu besoin de financement	14	14	23
BDC	7	10	6
Crédit d'impôt RS&DE	2	4	7
Investisseur providentiel/capital de risque	6	4	2
Subventions des gouvernements provinciaux ou des municipalités	3	2	3
Autre	3	3	2
PARI	1	1	2
EDC	0,40	0	0,55
Agri-innovation	0,20	0,15	0,49
Financement participatif/collectif (p. ex. Kickstarter)	0,20	0,30	0

Les projets innovateurs peuvent s'étaler sur une longue période, parfois plusieurs années. Les chefs de PME ont besoin d'une source rapide et fiable pour financer leurs projets. Lorsqu'ils demandent du financement gouvernemental ou un crédit d'impôt, beaucoup d'entrepreneurs ignorent s'ils l'obtiendront, ce qui peut alimenter des

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

incertitudes quant au financement de l'innovation. Ces incertitudes peuvent causer du stress dans la quête de financement, la présentation d'une demande nécessitant beaucoup de temps, et parfois d'argent. Les PME courent un risque chaque fois qu'elles demandent du financement, car un refus peut signifier l'arrêt de leur projet. Pour dissiper une partie de ces incertitudes, les gouvernements peuvent veiller à ce que les entreprises aient assez de capitaux propres pour réinvestir dans l'innovation en réduisant leurs charges fiscales (p. ex. taux d'imposition des petites entreprises) et aider les entreprises à obtenir des capitaux en rétablissant le taux de déduction pour amortissement (DPA) de 100 %.

Ces temps-ci, le financement participatif (p. ex. Kickstarter, GoFundMe) retient beaucoup l'attention des médias, mais en réalité, peu de PME y recourent. En effet, seuls 40 répondants sur plus de 6 000 l'ont utilisé comme source de financement de l'innovation.

« Nous avons mis en place un logiciel de gestion des projets basé sur l'infonuagique pour relever les conflits d'horaires entre différents projets en cours et documenter toute la correspondance interne et la correspondance avec le client. »

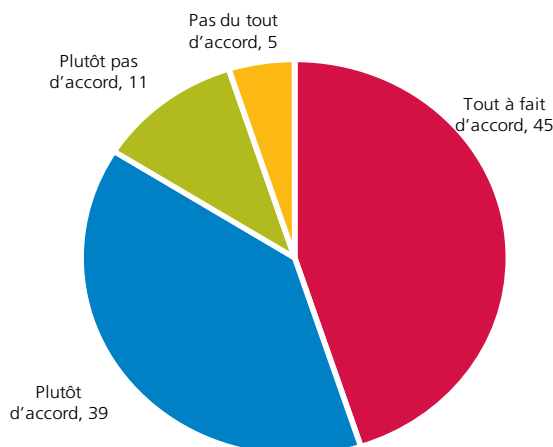
Innovation apportée par une entreprise de fabrication, Ontario

Soutien gouvernemental

Nombreux sont les gouvernements qui présentent l'innovation comme un remède à la stagnation économique. D'où la panoplie de subventions et de programmes instaurés pour promouvoir l'innovation, qui finissent souvent par profiter à une entreprise ou à une grappe d'entreprises d'un domaine de haute technologie. Résultat : beaucoup de chefs de PME ont l'impression que leur entreprise n'a pas un grand potentiel d'innovation aux yeux du gouvernement. La grande majorité d'entre eux (84 %)

Figure 15

« Quand les gouvernements parlent d'innovation, ils ne pensent pas aux entreprises comme la mienne » (% des réponses)

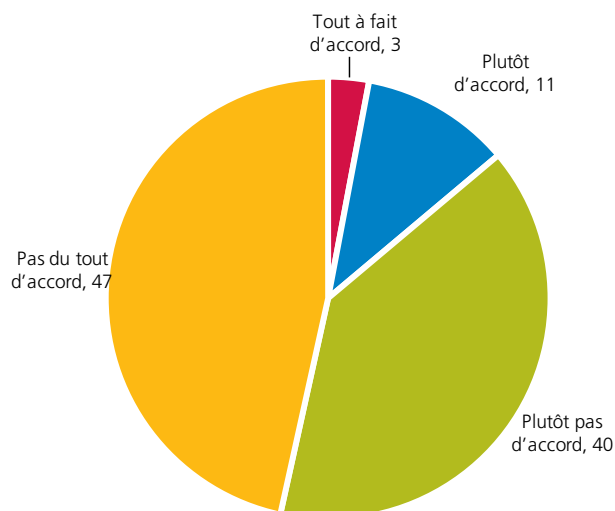


sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que quand les gouvernements parlent d'innovation, ils ne pensent pas aux entreprises comme la leur (Figure 15). Ces entrepreneurs ont le sentiment que leurs activités innovatrices sont exclues de la discussion sur l'innovation. C'est sans compter que les PME doutent que les gouvernements comprennent leurs besoins en la matière. En effet, la Figure 16 montre que près de 9 répondants sur 10 sont d'avis que les gouvernements ne savent pas comment aider les entreprises à être plus innovatrices.

Si les gouvernements canadiens ont pris des mesures pour fournir des ressources aux entreprises qui cherchent à innover, beaucoup portent sur les activités de R-D ou les entreprises en démarrage et les pépinières d'entreprise et ne s'adressent donc pas à la majorité des PME du pays. Ils ont tenté, par des ressources en ligne (p. ex. service Concierge du gouvernement du Canada), de faire connaître les principaux programmes et crédits d'impôt, mais les résultats sont mitigés. Les gouvernements devraient mesurer les effets de leurs programmes actuels pour vérifier s'ils s'adressent adéquatement aux PME et les renseigner bien sur le soutien gouvernemental disponible.

Figure 16

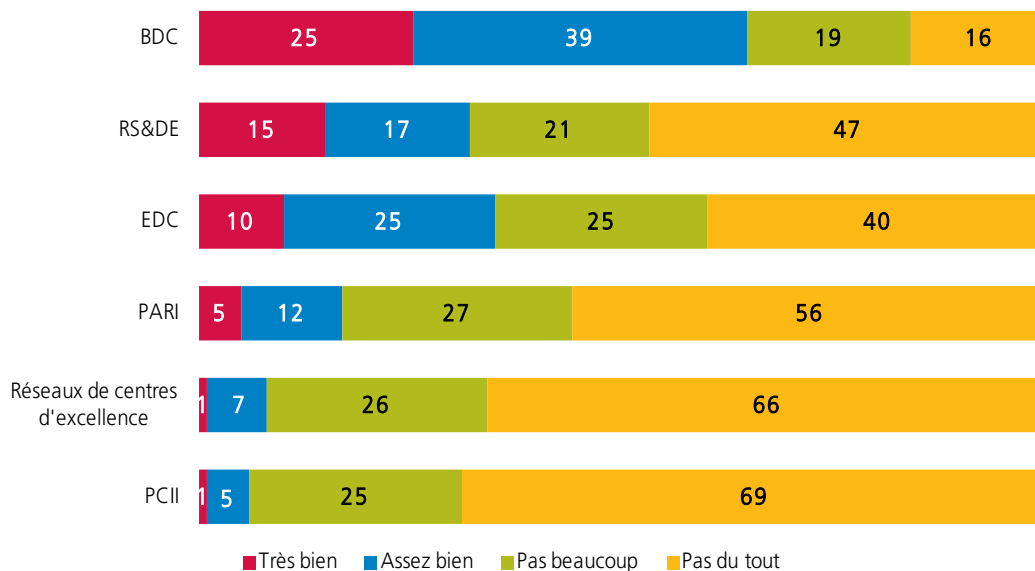
« Les gouvernements savent comment aider les entreprises à être plus innovatrices » (% des réponses)



Malgré ces efforts, les PME connaissent très peu les programmes gouvernementaux et les crédits d'impôt disponibles, mis à part le Programme de la RS&DE et la BDC. Selon notre sondage, 83 % des chefs de PME ne connaissent pas beaucoup ou pas du tout le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) (Figure 17). Toutefois, d'après les commentaires des répondants, ceux qui l'utilisent en sont satisfaits. Ajoutons que seuls 8 % et 5 % des PME ont entendu parler des Réseaux de centres d'excellence et du Programme canadien d'intégration des immigrants, respectivement.

Figure 17

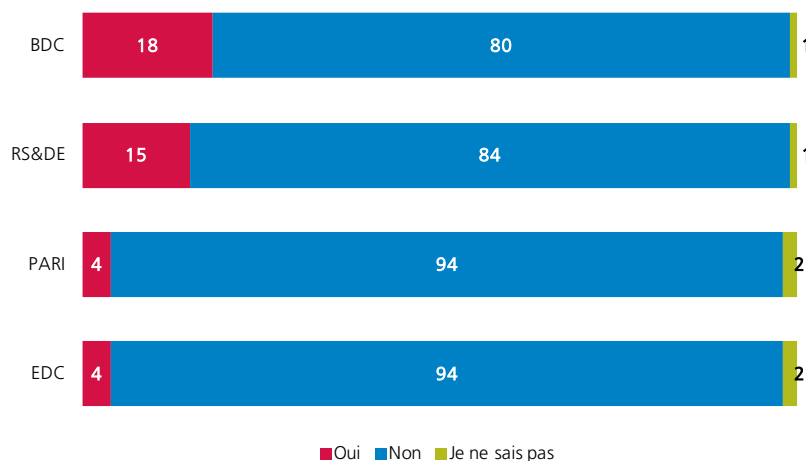
Dans quelle mesure connaissez-vous les programmes ou organismes gouvernementaux suivants qui favorisent l'innovation? (% des réponses)



En raison notamment de ce manque de connaissance, la plupart des PME n'ont tout simplement pas recours aux programmes gouvernementaux et aux crédits d'impôt mis à leur disposition. Le « programme » gouvernemental le plus utilisé par les PME est apparemment la BDC, même si seulement 18 % des PME y ont fait appel (Figure 18).

Figure 18

Au cours des 5 dernières années, votre entreprise a-t-elle fait des demandes pour bénéficier des services des organismes ou programmes gouvernementaux d'aide à l'innovation suivants? (% des réponses)



Le crédit RS&DE est le deuxième programme le plus utilisé par les répondants (15 %). Seuls 4 % des PME ont eu recours soit au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), soit aux services d'Exportation et développement Canada (EDC). Ce manque de connaissance se conjugue à la concentration d'une bonne partie des crédits et des programmes (p. ex. Programme de la RS&DE) dans un créneau très restreint d'innovations ou d'entreprises. Peu de chefs de PME prennent même la peine de présenter une demande soit parce qu'ils supposent que leur projet n'est pas admissible, soit parce que le processus de demande s'accompagne de formalités trop onéreuses et trop prenantes.

Les services offerts dans le cadre de ces programmes, comme le mentorat, peuvent avoir une importance particulière pour les PME qui s'aventurent dans le monde de l'innovation ou qui cherchent à pénétrer de nouveaux marchés, dans le cas d'EDC. Les conseils en question peuvent être essentiels aux entreprises qui veulent se lancer dans un projet ou percer un marché. Or, puisque ces services sont inconnus de la plupart des PME, ils sont souvent sous-utilisés.

Souvent, les entreprises qui ont réussi à participer à un programme d'aide à l'innovation disent que le financement a contribué à la réalisation de leur projet innovateur. Cependant, beaucoup de répondants sont frustrés par le processus de demande qu'ils jugent lent et complexe à cause des lourdeurs administratives (« Commentaires de membres de la FCEI 1 »; pour lire d'autres commentaires, voir l'Annexe C). Le jargon complexe et la terminologie technique des documents de demande et de la procédure déroutent nombre de chefs de PME, ce qui alourdit le fardeau administratif que leur impose le gouvernement. Par ailleurs, certaines activités innovatrices sont particulièrement difficiles à quantifier ou à déclarer parce qu'elles sont graduelles ou qu'elles s'inscrivent dans le processus continu de développement de produits.

« Nous avons créé une application pour Android et iPhone qui nous aide à faire connaître notre produit à de nombreux abonnés mobiles et à interagir avec eux. Nous savons que plus de 63 % des personnes qui visitent notre site Web le font à partir de leur appareil mobile. »

Innovation apportée par une entreprise du secteur touristique, C.-B.

Commentaires de membres de la FCEI 1 : Avis sur l'utilisation de services d'organisations ou de programmes publics

Commentaires positifs

« Les consultants techniques du PARI nous ont aidés dans notre étude de marché, nos recherches techniques et notre formation sur la commercialisation. Les vérificateurs techniques et financiers du programme RS&DE nous ont guidés dans le traitement de notre demande de crédit RS&DE. La formation sur la commercialisation du PARI a grandement facilité l'établissement de nos stratégies de mise en marché et notre préparation au déploiement de nouveaux produits. »

Fournisseur de services de télécommunications, Alberta

« Le programme RS&DE et le PARI ont assumé une partie du coût lié aux délais et aux ressources qu'il faut pour améliorer les services que nous fournissons. »

Entrepreneur, Saskatchewan

« Les services de consultation de la BDC ont été pour nous une source de renseignements plus que bienvenue. La BDC nous a permis d'obtenir rapidement du financement pour du matériel informatique, de l'espace d'entreposage et de l'équipement. »

Électricien, Alberta

« Le programme de RS&DE nous a permis de continuer le développement de système couteux qui serait presque impossible de continuer sans ces crédits. Ils nous ont aussi permis d'injecter un parti de ceux-ci dans le développement de nouveaux produits. »

Fabricant, Québec

Commentaires négatifs

« Je croyais que la BDC était là pour nous aider, mais dès que le projet a débuté, elle nous a mis tellement de bâtons dans les roues et imposé tellement de paperasserie que les entrepreneurs refusaient de travailler avec moi. Elle a retardé les paiements, modifié les paramètres, vraiment coupé les cheveux en quatre et n'a pas arrêté de me dire que jamais, au grand jamais elle n'avait eu affaire à quelqu'un qui habite dans une province et exploite une entreprise dans une autre. »

Entreprise du secteur touristique, Colombie-Britannique

« Au lieu de passer (perdre) mon temps à courir après les subventions, je préférerais INNOVER. Je n'ai pas beaucoup de temps. »

Fabricant d'outils, Saskatchewan

« Nous demandons le crédit RS&DE, mais les critères d'admissibilité des projets sont très restrictifs. Il est plutôt difficile de rédiger la demande de participation au programme de manière qu'elle soit acceptée. Nous faisons appel à un consultant qui garde 25 % du crédit en retour. »

Fournisseur d'équipement industriel, Ontario

« Le financement du programme RS&DE empêche toute planification, car il faut attendre en moyenne deux ans pour le recevoir. »

Entreprise de formation en ligne, Ontario

« Il y a trop de paperasserie et on ne peut pas compter sur les aides du gouvernement. Pour administrer un projet, il m'en coûte autant en argent et en main-d'œuvre que ce que je reçois. »

Entrepreneur en mécanique, Nouveau-Brunswick

La taille et l'âge d'une entreprise influent énormément sur sa propension à utiliser les programmes gouvernementaux. C'est particulièrement vrai pour le Programme de la RS&DE.

D'après le sondage, plus une entreprise est grande, plus elle est susceptible d'avoir tenté d'obtenir le crédit RS&DE. La Figure 19 montre que seulement 6 % des entreprises de 4 employés ou moins et 15 % des entreprises de 5 à 19 employés l'ont demandé, contre 45 % des

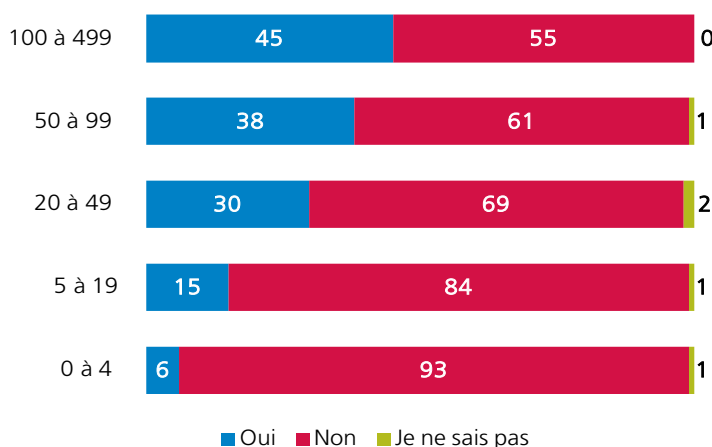
entreprises de 100 à 500 employés. Le phénomène s'explique peut-être par le fait que les moyennes entreprises ont souvent plus de ressources à consacrer à leur demande de participation au Programme de la RS&DE, alors que les petites entreprises ont rarement assez de personnel ou de temps. En outre, les entreprises existant depuis au moins 11 ans ont été deux fois plus nombreuses à demander le crédit RS&DE que celles fondées il y a 2 à 4 ans (Annexe F). Souvent, les jeunes entreprises ne connaissent pas les programmes et les crédits d'impôt disponibles et n'ont pas les ressources ou l'expertise nécessaires pour présenter une demande de subvention ou de crédit qui est une démarche longue et complexe.

Le Programme de la RS&DE a profité à un grand nombre de PME canadiennes, mais comme nous l'avons montré à la section précédente, il comporte beaucoup de lacunes, **détaillées à l'Annexe A.**

Beaucoup de PME disent avoir dû compter sur des consultants spécialisés pour demander le crédit d'impôt RS&DE en raison de la complexité de la démarche et de la lourdeur des exigences de déclaration. Le recours à ces consultants est plutôt coûteux, une bonne partie d'entre eux gardant un pourcentage du crédit si celui-ci est accordé. De plus, le traitement des demandes est relativement long, ce qui offre peu de flexibilité et de certitude aux PME qui entreprennent une activité innovatrice pour résoudre un problème ou répondre à une exigence de façon immédiate. Cependant, le principal problème n'est pas le coût des services de ces consultants spécialisés, mais

Figure 19

Utilisation ou tentative d'utilisation du crédit RS&DE au cours des 5 dernières années, par nombre d'employés (% des réponses)



le fait que la formulation d'une demande soit d'une complexité telle qu'il faut souvent payer quelqu'un des dizaines de milliers de dollars pour s'en charger.

Si le gouvernement se doit d'agir avec transparence quand il octroie des crédits d'impôt (qui proviennent de l'argent des contribuables), les processus fastidieux et les exigences strictes se prêtent mal à l'innovation. On peut se demander si le gouvernement est assez agile pour répondre aux besoins d'innovation à court terme et si le processus en place pour obtenir du financement n'est pas en fait un frein à l'innovation.

Le gouvernement a tendance à encourager les jeunes entrepreneurs qui exploitent une entreprise en démarrage à se concentrer sur l'innovation, ce qui comporte souvent un risque financier considérable. Ce sont souvent les jeunes et petites entreprises qui ont le plus besoin d'aide et de financement immédiats. Les données montrent qu'elles sont désavantagées pour ce qui est d'obtenir un prêt bancaire ou de l'aide gouvernementale spécialement pour leur croissance. Les gouvernements doivent s'assurer, avant de bonifier des programmes ou d'en créer de nouveaux, que les programmes actuels sont accessibles à ceux qui en ont le plus besoin. Ils doivent aussi soumettre tous les programmes à un examen minutieux pour vérifier s'ils fonctionnent et s'ils satisfont aux besoins des PME, et ensuite éliminer ceux qui sont inefficaces.

Commentaires de membres de la FCEI 2 : Avis sur les meilleurs moyens qui permettraient aux gouvernements d'aider leur entreprise à innover

« Les gouvernements doivent laisser les entreprises diriger leurs propres affaires et réduire autant que possible la paperasserie. C'est un véritable gaspillage de temps et de ressources. [...] Les règlements, les formulaires, les taxes et les impôts fédéraux, provinciaux et municipaux, tout ça finit par coûter aux PME comme la nôtre des centaines de milliers de dollars qui pourraient être mieux utilisés ailleurs. »

Magasin de produits d'emballage, Québec

« D'après mon expérience, les subventions ou les programmes qui soutiennent l'innovation exigent que l'entreprise œuvre dans un secteur de la haute technologie. Nous, nous sommes dans la construction, mais nous devons quand même innover dans nos activités et notre industrie pour demeurer concurrentiels. Ce qui nous aiderait, ce serait des subventions axées sur l'innovation interne : services- conseils, technologies, formation des employés, etc. »

Entrepreneur en bétonnage, Alberta

« Ce qui m'aiderait, par exemple, ce sont des subventions ou du financement pour la formation parce qu'ils amortiraient le coût des examens de certification, etc., ou alors des programmes pour l'expansion de services technologiques innovateurs. »

Entreprise d'impression numérique, Saskatchewan

« Il faut éliminer les formalités inutiles et mieux informer les entreprises au sujet des aides offertes et des critères d'admissibilité. »

Magasin de matériel d'artiste, Alberta

« Par rapport aux grandes entreprises, les PME ont moins accès à du financement pour s'améliorer et croître grâce à de nouvelles idées. Tous les coûts liés à l'innovation et aux améliorations sont déductibles, mais nous n'avons pas de soutien des gouvernements

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

pour guider nos investissements. Nous avons donc plus de risques d'échouer. Il semble que seules les grandes entreprises ont assez d'employés et d'argent pour obtenir du financement provenant de programmes gouvernementaux comme la RS&DE, par exemple. »

Fournisseur de caoutchouc mousse, Colombie-Britannique

« Les gouvernements ne sont pas doués pour choisir les gagnants et les perdants. Ils devraient arrêter de distribuer de l'argent et, à la place, favoriser un climat propice à la création d'emplois (grâce à des impôts moins élevés et à un régime réglementaire stable, par exemple). »

Fabricant d'ascenseurs, Ontario

« Les gouvernements doivent baisser les taxes et les impôts plutôt que de donner aux entreprises l'argent qui vient des impôts. Les propriétaires de PME auraient ainsi plus d'argent à réinvestir dans leur entreprise. »

Fournisseur de systèmes de sécurité, Nouveau-Brunswick

Recommandations

« Pour démarrer une entreprise, il faut trois choses : de l'argent, du temps et des travailleurs, dans cet ordre. Le premier défi, c'est d'obtenir assez d'argent pour couvrir ses coûts et se payer soi-même et ses employés. Le deuxième, c'est de trouver assez de temps pour faire tout ce qu'on a à faire avec un budget limité, jusqu'à ce que le modèle d'affaires ait fait ses preuves. Le troisième, si la rentabilité est atteinte, c'est de trouver assez de travailleurs qualifiés pour faire grandir son entreprise. »

Entreprise de haute technologie, Ontario

L'innovation n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen permettant aux entreprises d'augmenter leur productivité et de créer des emplois. La promotion de l'innovation implique la création d'un environnement commercial qui rende l'innovation plus facile et plus attrayante. Au lieu d'instaurer le prochain mégaprogramme d'aide à l'innovation ou de créer des grappes artificielles dans le secteur *en vogue*, les gouvernements devraient s'attarder sur les besoins des entreprises *existantes*, ce qui permettrait aux PME d'entreprendre activement leurs innovations.

Nos recommandations tournent autour de l'élimination des obstacles (p. ex. paperasserie, pénurie de main-d'œuvre qualifiée) qui empêchent ou dissuadent beaucoup d'entrepreneurs d'innover. De toute évidence, le gouvernement fédéral est impatient de lancer une nouvelle stratégie globale en matière d'innovation. Nous lui recommandons fortement de prendre en compte les besoins singuliers des PME innovatrices en concevant des solutions de promotion de l'innovation pratiques, accessibles et axées sur les résultats.

Lentille de l'innovation

Bien souvent, les gouvernements entravent l'innovation à cause de la paperasserie. En effet, les entreprises peinent à innover lorsqu'elles doivent composer avec des politiques publiques et des exigences réglementaires lourdes et un manque d'information. Les PME se retrouvent souvent enfermées dans un dilemme difficile : se plier aux formalités gouvernementales ou avoir le temps et l'argent nécessaires pour entreprendre un travail innovateur. Nous recommandons au gouvernement de regarder à travers une « lentille de l'innovation » au moment d'instaurer un règlement, une politique ou une mesure fiscale afin de ne pas nuire à la capacité d'innovation des entreprises. Ainsi, les PME n'auront pas à choisir entre se conformer et innover.

À l'heure actuelle, plusieurs politiques fédérales risquent d'empêcher les PME de réaliser leur plein potentiel d'innovation. Il y aurait lieu de les réexaminer sous l'angle de l'innovation pour s'assurer qu'elles n'ont pas cet effet délétère. Nous pensons notamment aux politiques publiques suivantes :

- ▶ Hausse des cotisations patronales au Régime de pensions du Canada
- ▶ Mise en place de taxes sur le carbone
- ▶ Annulation de la réduction supplémentaire du taux d'imposition des petites entreprises
- ▶ Modification de la réglementation du travail réduisant la productivité (p. ex. horaires flexibles, jours fériés)

Déduction d'impôt pour l'innovation

Le gouvernement pourrait instaurer une « déduction d'impôt pour l'innovation » qui permettrait aux entreprises de déduire au plus 100 000 \$ par année des sommes dépensées, l'année de l'achat, pour acquérir du nouvel équipement ou de nouvelles technologies. Il pourrait s'inspirer du modèle américain de l'Expense Deduction Bill (déduction en vertu de l'article 179 de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis).

Article 179 de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis

En décembre 2015, le président Obama a signé un projet de loi donnant aux PME le droit de déduire de leurs impôts au plus 500 000 \$ par année de leurs dépenses en immobilisations (ordinateurs, biens immobiliers, logiciels, machines, matériel de bureau, véhicules, etc.). Cette déduction avait pour but d'encourager l'achat d'équipement susceptible d'accroître la productivité.

Accès aux nouvelles technologies

L'adoption de nouvelles technologies et le passage au numérique restent parmi les meilleurs moyens permettant aux PME d'innover et d'augmenter globalement leur productivité. Cependant, les coûts d'achat ou de mise à niveau d'équipement peuvent être prohibitifs pour beaucoup de PME. Il est primordial d'éliminer ces obstacles afin qu'elles restent concurrentielles dans un marché en constante évolution.

- ▶ Rétablir la déduction pour amortissement (DPA) de 100 % pour les achats technologiques afin que les entreprises puissent faire de nouveaux investissements en vue d'améliorer l'accès aux nouvelles technologies et de stimuler l'innovation.
- ▶ Améliorer les initiatives d'échange de technologies et d'information entre le gouvernement fédéral, les établissements d'enseignement et le milieu des affaires en renseignant les entreprises sur les ressources à leur disposition et en éliminant les obstacles à leur accès (p. ex. paperasserie). Comme les entreprises se fient aux sources de leur secteur en ce qui a trait à l'innovation, la solution pourrait être de collaborer avec des associations industrielles pour promouvoir des services du gouvernement et des établissements d'enseignement postsecondaire (p. ex. centres d'accès à la technologie).

Réduction du nombre de règlements inutiles

Bien souvent, la paperasserie étouffe l'innovation en dressant des obstacles insurmontables pour les entrepreneurs. À cause du fardeau administratif et des règlements gouvernementaux, les PME peuvent avoir de la peine à se montrer flexibles et à apporter les innovations nécessaires. Pour créer un environnement commercial propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, il faut alléger le fardeau administratif. Ce dernier est très coûteux pour les entreprises, réduit les investissements globaux qu'elles peuvent faire dans l'innovation et nuit à leur productivité. Il y aurait aussi lieu de faciliter la circulation des personnes et des marchandises entre les provinces pour permettre aux PME d'accroître leur productivité et pour créer un tremplin vers les exportations à l'étranger. Si nous voulons que nos PME innovent et rivalisent sur la scène mondiale, il faut d'abord leur donner accès aux marchés de leur propre pays.

- ▶ Faire de la réduction de la paperasserie une priorité et étudier attentivement la nécessité de tout nouveau règlement et ses effets sur les PME en renforçant la règle du « un pour un » et en étudiant les nouvelles exigences réglementaires envisagées à travers une lentille des petites entreprises⁷.

7. Pour en savoir plus sur les frustrations occasionnées aux chefs de PME par la paperasserie et les moyens que pourraient prendre les gouvernements pour les soulager, voir le Rapport sur la paperasserie au Canada 2015 (<http://fcei.ca/a6928f>) de la FCEI. Pour plus de renseignements sur le travail de la FCEI sur le dossier du fardeau administratif, consulter <http://www.fcei.ca/paperasserie>.

- ▶ Garder en place les mesures de reddition de comptes pour empêcher le fardeau réglementaire d'entraver l'innovation des PME. Continuer de mesurer les règlements gouvernementaux et d'en faire état publiquement et inclure les exigences réglementaires dans la législation dans le cadre du dénombrement de la base de référence du fardeau administratif.
- ▶ Améliorer les communications du gouvernement, les renseignements sur les programmes et les formulaires de demande afin que toute l'information ayant trait à l'innovation soit formulée dans un langage clair. Les fonctionnaires devraient également fournir rapidement des conseils simples et cohérents au sujet des programmes gouvernementaux et des exigences qui s'y rattachent.
- ▶ Veiller à ce que le service Concierge du gouvernement du Canada renseigne les chefs de PME sur tous les programmes gouvernementaux qui pourraient leur être utiles ou qui se rapportent à leur champ d'activité. Y inclure des renseignements à l'intention des PME qui entreprennent un travail innovateur hors du secteur de la haute technologie.
- ▶ Viser la rapidité et la simplicité dans la formulation des commentaires et des décisions touchant le financement ou d'autres sujets d'ordre financier. Les organismes gouvernementaux de réglementation et les représentants du service à la clientèle devraient tenir compte des risques et des limites propres aux PME qui cherchent du financement pour innover.
- ▶ Dialoguer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin que le nouvel Accord sur le commerce intérieur soit mis en œuvre et qu'il élimine les obstacles actuels à la circulation des travailleurs, des biens et des services sur le territoire canadien. La reconnaissance mutuelle des métiers, des compétences et des certifications est un élément essentiel pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui sévit au sein des PME. De plus, l'ouverture des frontières interprovinciales aiderait ces dernières à augmenter leur part de marché et à mieux réseauter avec d'autres entreprises canadiennes innovatrices.
- ▶ Éliminer les obstacles au commerce international afin que les PME jouissent d'un meilleur accès aux nouveaux marchés et aux nouvelles technologies à l'étranger en allégeant les formalités douanières et en réduisant les coûts globaux du commerce. Fournir des renseignements sur le commerce facilement accessibles et axés sur les PME afin de faire connaître les programmes commerciaux, et en assurer la pertinence pour les PME.
- ▶ Continuer de conclure des accords de commerce international (p. ex. AECG) visant à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce pour les PME (p. ex. formalités administratives, certifications, licences et permis discriminatoires). Ces accords rendent le commerce et l'investissement plus transparents, plus stables et plus prévisibles pour les PME, sans compter qu'ils améliorent le partage des technologies avec les entreprises étrangères.

Accès à la main-d'œuvre qualifiée et soutien de la prochaine génération d'innovateurs

L'accès à un bassin de main-d'œuvre qualifiée demeure la première préoccupation des PME en quête d'innovation. Le gouvernement a déjà investi d'importantes sommes dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour l'innovation, mais il doit s'assurer qu'elles produisent des résultats concrets pour les PME. Il faudrait continuer de mettre l'accent sur les diplômés bien formés pour occuper les postes à pourvoir dans différents secteurs de l'économie.

- ▶ Revoir les programmes de crédit d'impôt actuels pour promouvoir l'embauche et le maintien en poste et instaurer de nouveaux crédits d'impôt, tels qu'un crédit sur les cotisations d'assurance-emploi (AE) pour la formation ou une dispense des cotisations à l'AE pour l'embauche de jeunes afin de reconnaître les investissements que font les petits employeurs dans la formation formelle et informelle lorsqu'ils augmentent leur masse salariale.
- ▶ Reconnaître l'importance de la formation informelle dans les PME en instaurant un crédit d'impôt fédéral pour la formation basé sur des principes adaptés aux PME et reposant sur les exigences de dépôt et de déclaration actuelles du gouvernement, comme les cotisations à l'assurance-emploi en fonction de la masse salariale.
- ▶ Collaborer avec les provinces pour réformer le système d'éducation dans le but d'améliorer la formation axée sur les compétences de base, notamment la préparation à l'emploi, et consulter davantage le milieu des PME dans la création des programmes d'études.
- ▶ Simplifier les programmes d'immigration temporaire ou permanente pour faciliter et accélérer l'accès au capital humain nécessaire à l'innovation. Les récents changements apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires sont un pas dans la bonne direction pour aider les employeurs à faire face aux pénuries de travailleurs, et nous espérons que sa révision par le gouvernement changera vraiment les choses.
- ▶ Ne pas réduire le nombre de migrants économiques admis au Canada afin que les employeurs continuent de disposer des travailleurs qualifiés dont ils ont besoin.
- ▶ Améliorer la concertation et la coordination avec les autres ordres de gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire pour axer le financement sur les programmes liés au marché de l'emploi.
- ▶ Améliorer les renseignements communiqués par les gouvernements aux chefs de PME sur les programmes et les services pouvant les aider à donner de la formation.

Accès au financement et aux programmes gouvernementaux

Les entreprises se tournent souvent vers le soutien gouvernemental ou d'autres formes d'aide pour démarrer leurs activités innovatrices. Cependant, bien des programmes ciblent les grandes entreprises ou ne sont pas adaptés aux réalités des PME, ce qui en rend l'accès difficile pour elles. Les gouvernements doivent centrer les politiques d'innovation sur les besoins réels du milieu des affaires plutôt que sur des

objectifs de politique en fournissant de l'aide à l'innovation dans des domaines autres que la R-D et la haute technologie.

- ▶ Revoir la soixantaine de programmes gouvernementaux axés sur l'innovation et les fusionner pour en faire un ou deux programmes efficaces et accessibles qui répondent aux besoins des PME. Pour ce faire, il y aurait lieu d'appliquer des mesures transparentes et de définir des résultats concrets (p. ex. productivité, création d'emplois).
- ▶ Envisager un « crédit d'impôt fédéral pour les investisseurs » semblable à celui qu'offre le Nouveau-Brunswick aux particuliers qui investissent dans une PME.
- ▶ Permettre de financer le démarrage d'une entreprise à même l'épargne accumulée dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE). Comme les entrepreneurs ne suivent pas tous un parcours scolaire traditionnel, une telle mesure encouragerait plus de jeunes Canadiens à se lancer en affaires et favoriserait l'investissement de l'épargne dans de nouvelles entreprises et dans l'innovation.
- ▶ Faciliter le processus par lequel les chefs de PME peuvent réinvestir leurs cotisations à un REER dans leur entreprise.
- ▶ Étendre la portée des programmes qui s'inscrivent dans le *Programme d'innovation* du gouvernement fédéral au travail innovateur réalisé dans des secteurs autres que celui de la haute technologie, et élargir les consultations aux innovateurs de tous horizons.
- ▶ Veiller à ce que les options et les ressources de financement actuelles (p. ex. Programme de la RS&DE, Programme d'aide à la recherche industrielle [PARI]) répondent aux besoins des PME en les rendant accessibles et en étendant leur portée à une multitude d'innovations.
- ▶ Réduire la complexité du processus de demande de soutien gouvernemental, alléger le fardeau administratif qui l'accompagne, et raccourcir considérablement les délais de réponse et d'octroi de fonds.
- ▶ Confier l'approbation des demandes de financement de nouvelles technologies ou de nouvelles pratiques à des experts du secteur.
- ▶ Mettre en place de meilleures cibles et de meilleurs indicateurs axés sur les résultats reposant sur une définition élargie de l'innovation afin que les programmes et les investissements produisent des résultats mesurables (p. ex. création d'emplois, exportations, productivité).
- ▶ Améliorer le service à la clientèle du gouvernement, réduire la paperasserie en établissant des normes de service pour les demandes de participation à un programme ou d'obtention d'un crédit et publier les résultats.
- ▶ Rendre les organismes gouvernementaux aussi souples et réactifs que possible pour répondre aux besoins changeants des entrepreneurs canadiens.

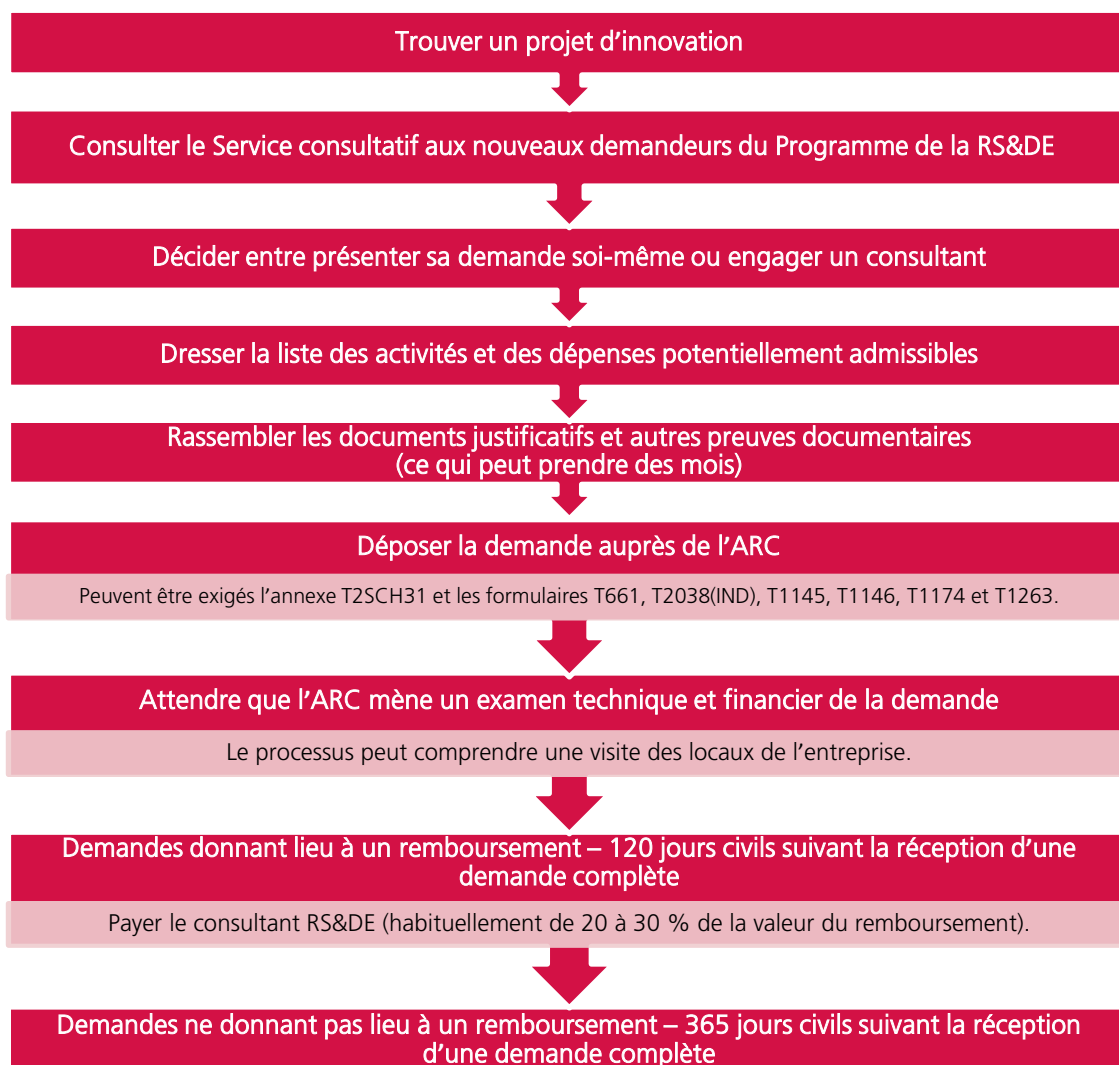
Réduction du fardeau fiscal

L'innovation nécessitant des investissements considérables de la part des entreprises, les gouvernements doivent mettre en place les ressources dont elles ont besoin. Comme les capitaux propres de l'entreprise demeurent la principale source de financement des PME qui innovent, il est impératif que les gouvernements allègent leur fardeau fiscal pour qu'elles puissent accumuler plus de capitaux à réinvestir dans des projets innovateurs.

- ▶ Réduire au minimum l'incidence des hausses des taxes sur la masse salariale (p. ex. projet de bonification du Régime de pensions du Canada) et d'une éventuelle taxe sur le carbone en abaissant le taux d'imposition des petites entreprises à 9 % d'ici quatre ans.

Annexe A – Le crédit d'impôt RS&DE

Il est important de discuter du Programme de la RS&DE dans la mesure où il donne droit au plus gros crédit d'impôt visant à soutenir l'innovation au pays. Comme nous l'avons montré, ce programme a grandement profité à beaucoup d'entreprises, mais il reste un bon nombre de problèmes de longue date concernant, entre autres, l'admissibilité, les délais, la complexité et la cohérence. Avant de regarder plus en détail ses avantages et ses inconvénients, voici un aperçu de la marche à suivre pour obtenir le crédit RS&DE.



Source : Gouvernement du Canada, Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, récupéré en mai 2016 : <http://www.cra-arc.gc.ca/txcrdt/sred-rsde/menu-fra.html>

Il n'est donc pas étonnant que l'un des aspects les plus frustrants pour un entrepreneur qui demande le crédit RS&DE soit la durée du processus. Non seulement il faut beaucoup de temps pour rédiger la demande, mais aussi l'entreprise doit attendre longtemps pour savoir si le crédit lui est accordé. Les petites entreprises qui

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

présentent une demande donnant lieu à un remboursement sont avisées par l'ARC dans les 120 jours civils suivant la réception, et pour les plus grandes entreprises qui présentent une demande ne donnant pas lieu à un remboursement, ce délai passe à 365 jours. Beaucoup de PME sont forcées de mettre leur projet en suspens dans l'attente de la décision dont dépend souvent la poursuite du projet. Précisons cependant que le schéma ci-dessus représente le *cheminement idéal* d'une demande. Les PME qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts trouvent bien souvent que les mesures comme le Programme de la RS&DE sont des moyens irréalistes pour obtenir du financement afin d'innover.

Annexe B – Exemples d'innovations des membres de la FCEI

« Nous avons mis à niveau la majeure partie de l'équipement de notre atelier, nos ordinateurs et une imprimante, et nous avons ajouté une pelliculeuse grand format et une relieuse parfaite pour les livres. D'ailleurs, notre service à la clientèle s'est amélioré : nos employés sont plus heureux et donc, nos clients aussi. »

« Nous utilisons maintenant le Web pour notre marketing auprès de la clientèle. Ce média représente environ 25 % de nos dépenses publicitaires, contre 0 % en 2014. C'est un changement énorme pour nous. En délaissant les médias de marketing traditionnels, comme la radio et les journaux, nous transformons notre manière de rejoindre nos clients actuels et futurs. »

« Nous avons rendu plus efficaces nos calendriers de construction d'habitations en embauchant des gens de métier et amélioré la production des rapports financiers internes. Nous avons aussi amélioré notre site Web et créé notre page Facebook pour faire du marketing. »

« Nous fabriquons maintenant nous-mêmes nos plateaux de germination, à Abbotsford, au lieu d'en importer. Ces plateaux favorisent la croissance et la santé des plantes, ce qui réduit les coûts pour nos clients partout en Amérique du Nord. »

« Nous avons conçu et fabriqué un nouveau type de perforatrice de roches polyvalente. Nous avons continué de développer des systèmes de perforatrices légères à circulation inverse pour l'industrie minière canadienne. »

« Nous avons créé un type de composant qui sert à l'isolation de petits tuyaux dans des secteurs comme le forage et qui n'a pas à être posé par un ouvrier spécialisé. »

« Nous avons mis au point un processus qui nous permet de fournir un abat-poussière aux municipalités qui ont des chemins de gravier. Le résultat se rapproche de l'asphalte, mais à peu près au tiers du coût. »

« [Nous] avons investi dans de la formation et de l'équipement pour l'installation, la réparation, la mise en service et la mise à l'essai de génératrices de secours résidentielles et commerciales. Nous travaillons aussi à la vente et à l'installation de systèmes solaires. »

« Nous avons conçu un logiciel et fabriqué des caméras industrielles intégrées qui permettent d'installer des systèmes CCTV sur les plateformes de forage et d'autres sites industriels. »

« Nous avons réinventé les systèmes d'éclairage pour le maquillage. Nous sommes passés des tubes fluorescents aux DEL, et nous avons mis le tout dans une boîte pour rendre le système entièrement portable. »

« Nous avons créé un site Web où nos clients, actuels et potentiels, peuvent obtenir eux-mêmes des soumissions d'assurance habitation et d'assurance automobile. »

« Nous avons amélioré nos processus opérationnels en ajoutant un système CRM pour le suivi des clients, des soumissions et du marketing. »

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

« Nous sommes un chef de file dans les services d'EDI en sous-traitance. Nos vieux logiciels étaient mûrs pour une refonte complète, et cette refonte nous a amenés à fournir plusieurs autres services à nos clients, notamment l'analytique des affaires. »

« Nous avons conçu et produit un nouveau vin coupé à partir de nouvelles souches de levure et au moyen de procédés de vinification et d'embouteillage novateurs. »

« Nous avons étudié de nombreux concepts de ventilation, jusqu'à ce que nous trouvions le plus efficace pour le secteur laitier, y compris la meilleure façon de suspendre et d'installer les ventilateurs. »

« Nous avons mis à niveau notre système informatique interne pour pouvoir y accéder partout où il y a un réseau de données mobiles. Nous pouvons ainsi consulter en temps réel les renseignements sur les clients pour mieux les servir. »

« Nous avons créé une plateforme numérique pour le secteur de la vente au détail de produits agricoles. Cette solution améliorera la connectivité des producteurs avec leurs clients, augmentera les ventes et réduira les coûts. »

« Nous créons de nouvelles saveurs de fromage : cheddar à la bière, cheddar au raifort et, un ajout récent, cheddar fumé. Si ces concepts ne sont pas nouveaux en soi, ils le sont pour nous. Nous avons aussi acheté un nouveau système informatique et un logiciel pour la traçabilité, le contrôle des stocks et les rapports de marketing. »

« Nous avons établi une multitude de protocoles de gestion des nouvelles tâches pour les stagiaires et les employés afin de diversifier les responsabilités, de renforcer le sentiment d'appartenance à l'équipe et de mieux contextualiser la prise de décisions. »

« [Nous] avons créé une application pour Android et iPhone qui nous aide à rejoindre un plus grand nombre d'utilisateurs d'appareils mobiles et à interagir avec eux. Nous savons que plus de 63 % des personnes qui visitent notre site Web le font à partir de leur appareil mobile. »

« Summit Earth Navigator est un système GPS/GIS qui aide nos clients à se conformer aux exigences environnementales. Nous avons également déployé un nouveau progiciel de gestion intégré qui raccourcit les délais d'exécution et améliore la gouvernance de nos entreprises. »

« Nous avons revu la formule de nos produits pour les rendre plus économiques, plus efficaces et plus concurrentiels. »

« Nous avons adopté les codes à barres, intégré notre processus de commande en ligne et mis à niveau notre système téléphonique et notre logiciel CRM. Nous sommes en train de passer aux centres automatisés de pesée et de mesure du volume pour nos envois, et nous espérons perfectionner le tout et accroître notre intégration Web. »

« Nous fabriquons des sièges rembourrés sans le moindre produit chimique pour les personnes qui ont des allergies ou un système immunitaire faible. Nous avons pris l'initiative de donner une seconde vie à des pièces de bois dur et d'associer des techniques nouvelles et anciennes pour confectionner des meubles durables de façon écologique et socialement responsable. Nous avons évité à des milliers de

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

meubles de qualité d'être envoyés à la décharge et avons ainsi réduit la production de déchets en revalorisant des objets dont il aurait fallu payer l'élimination. »

« Nous avons conçu des lampes que nous avons fournies à Nav Canada pour les contrôleurs aériens travaillant en salle de contrôle. À ce jour, elles ont été installées à Toronto et dans deux autres tours de contrôle d'aéroport au Canada. Elles réduisent l'éblouissement et les contrôleurs peuvent donc mieux voir leurs écrans d'ordinateur. Nous les avons fait fabriquer par une entreprise canadienne. »

« Le produit est un système d'identification nanométrique 3D à lumière blanche servant à authentifier les œuvres d'art. Il élimine la nécessité de réauthentifier les œuvres, une tâche qui peut coûter des milliers de dollars et entraîner des mois d'attente. Le système prévient les fraudes relatives aux œuvres d'art en détectant la contrefaçon et en le prouvant scientifiquement. »

Annexe C – Points de vue des membres de la FCEI sur l'utilisation des services d'organisations ou des programmes publics

« Les subventions, les encouragements fiscaux pour la RS&DE et le financement nous ont fourni les liquidités essentielles pour que nous restions novateurs, pertinents et conformes aux normes du secteur alimentaire. Le financement, surtout en RS&DE, a été vital pour que nous demeurions concurrentiels dans ce domaine. »

« Les services de consultation de BDC ont été pour nous une source de renseignements plus que bienvenus. BDC nous a permis d'obtenir rapidement du financement pour du matériel informatique, de l'espace d'entreposage et de l'équipement. »

« À cause de toute la paperasse à se procurer et à remplir, nous avons dû embaucher un consultant qui nous a coûté cher. Le pire, c'est qu'après la vérification, nous avons perdu beaucoup d'argent parce que nous avons été jugés inadmissibles. »

« Nous profitons des subventions et des crédits d'impôt fédéraux et provinciaux pour la formation des apprentis. Comme ils nous aident à réduire nos coûts, nous avons plus de liquidités pour améliorer notre équipement, nos outils, nos véhicules, etc. »

« Le crédit d'impôt à la RS&DE nous a permis de développer de nouveaux produits, ce qui est coûteux, surtout la partie des essais pour nous assurer qu'ils sont conformes à la réglementation. »

« Le programme [RS&DE] nous imposait de tout documenter. Nous avons donc beaucoup de paperasse à remplir. Le temps et le travail à consacrer au programme rendaient la participation plus ou moins rentable. BDC nous a été d'une grande aide en nous prêtant de l'argent, mais vu les taux d'intérêt élevés, à long terme cela ne nous a pas aidés. »

« BDC m'a appuyé pour obtenir un prêt de démarrage, mais j'ai dû donner ma maison en garantie. Aucun des autres programmes ne s'applique à mon entreprise, qui connaît une croissance régulière depuis cinq ans et qui emploie toujours plus de 20 personnes en tout temps. Les fonds publics semblent ne se rendre qu'aux entreprises qui ont des projets de très grande envergure ou de nature technologique, et les miens ne se classent dans ni l'une ni l'autre de ces catégories. »

« Le programme RS&DE, même s'il est compliqué et demande beaucoup de travail, nous a donné la chance de faire des recherches qui se sont traduites par des produits commercialisables. »

« Le principal problème avec le programme RS&DE, c'est que les inspections ont lieu de nombreuses années après le travail, et que l'inspecteur a le pouvoir de faire annuler le crédit rétroactivement. »

« Je suis expert-conseil technique pour le secteur du vin. La plupart de mes clients sont de petites entreprises qui ne pourraient pas se payer mes services si je n'arrivais pas à leur faire obtenir le crédit d'impôt à la RS&DE, qui compense une partie de mes honoraires et du coût des innovations que j'apporte à leurs entreprises. »

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

« Nous participons au programme RS&DE depuis 8 à 10 ans. Durant cette période, nous avons subi deux vérifications. Nos innovations agricoles pour les serres et la culture ne sont pas traditionnelles. Il semble donc que nous n'entrons pas dans le "i moule" des programmes offerts. Pour cette raison, certains programmes nous sont refusés. »

« Le PARI couvre actuellement une partie des coûts de main-d'œuvre pour le début de la phase commerciale et la fin de la phase de R-D d'un projet. »

« Ils semblent soutenir les très grandes entreprises et ne sont pas d'une grande aide lorsque nous appelons. »

« Nous n'avons fait qu'une demande au programme RS&DE, et l'accès au crédit se révèle plutôt difficile. »

« Oui et non. Le temps et l'énergie nécessaires pour produire et remplir toute la paperasse ont donné du travail aux consultants. »

« Le programme RS&DE a été très utile durant les premières années, mais récemment, nous avons fait l'objet de longues vérifications techniques qui se sont soldées par des décisions injustes en raison de la propriété de l'entreprise (certains employés travaillaient pour la société mère de l'entreprise demandant le crédit à la RS&DE). »

« Au début, le processus était plutôt simple : nous engageons un représentant pour faire le travail. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus compliqué et les projets permettant d'obtenir des fonds sont beaucoup plus limités. »

« Par le passé, le programme RS&DE a été très utile, mais notre tout dernier projet a été refusé, bien qu'il ait amélioré sensiblement l'un de nos principaux processus (après plusieurs essais). »

« Sans le programme RS&DE ou le PARI, nous n'aurions pas les moyens de garder tout notre personnel de R-D. »

« Nous avons pu poursuivre notre parcours d'innovation. Grâce au financement public, nous avons fait du chemin et nous commençons la phase de commercialisation de certains produits. »

« Il nous a permis [d'acheter] de l'équipement supplémentaire et de créer cinq postes pour augmenter la productivité. »

« Lors de la dernière vérification du programme RS&DE, seulement 50 % de notre demande a été acceptée (même si nous utilisons les services de consultants RS&DE). En plus, les vérificateurs (dont un d'expérience) semblaient juger bon de crier pour faire valoir leur opinion. J'ai déjà informé le conseiller RS&DE que je ne présenterai pas de demande l'an prochain. »

« Le programme RS&DE nous a été utile une fois, car les sommes en jeu valaient la peine de faire appel à une entreprise spécialisée pour soumettre la demande. Pour un projet de moins de 10 000 \$, le consultant peut nous facturer jusqu'à 10 000 \$. Nous estimons ne pas être capables de remplir correctement les formulaires quand le projet vaut moins de 10 000 \$. Comme nos investissements en R-D se chiffrent à environ 10 000 \$ par année, pour nous, cela ne vaut pas la peine de présenter une

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

demande. Si les exigences du programme RS&DE n'étaient pas si compliquées, nous pourrions nous en occuper nous-mêmes! »

« Le programme de recherche-développement a été très utile pendant de nombreuses années, mais dernièrement, l'accent est mis plus sur la paperasserie que sur l'innovation. »

Annexe D – Points de vue des membres de la FCEI sur les meilleurs moyens que pourraient prendre les gouvernements pour favoriser l'innovation dans leur domaine

« J'aimerais que les gouvernements arrêtent d'essayer de choisir des gagnants dans différents secteurs et se concentrent plutôt sur un allègement fiscal pour tous. »

« Avoir une meilleure compréhension de l'innovation. Rembourser les entreprises qui ont utilisé de l'équipement pour leur prototype. Surtout dans le secteur de la construction, l'équipement dure plusieurs dizaines d'années, ce qui fait qu'un appareil d'occasion est tout aussi fonctionnel qu'un neuf, et beaucoup plus abordable. Je crois que, souvent, les gouvernements se laissent éblouir par les apparences et oublient les résultats. Les petites innovations peuvent cumulativement en [produire] de plus grandes et augmenter la productivité. »

« Je crois que les gouvernements pourraient aider les entreprises à abandonner le papier au profit de logiciels et de nouveaux systèmes informatiques. »

« Réduire les impôts ou augmenter la DPA pour les nouvelles technologies. »

« Établir des liens avec les centres de recherche et l'industrie. Faire de ces centres des lieux de transfert technologique et de soutien du secteur privé. Les gouvernements ont fermé les portes à la coopération agricole avec l'industrie et demeurent pour leurs propres fins dans la recherche sur l'horticulture et la culture en pépinière qu'ils ont en grande partie abandonnée. »

« [Éliminer] le fardeau réglementaire. Le plus gros obstacle à l'innovation et à la croissance des entreprises, ce sont les gouvernements. »

« Des programmes pour faciliter la formation des employés sur les technologies et les produits novateurs dans le domaine. L'apprentissage de méthodes innovatrices se fait généralement au travail, aux frais de l'employeur. Les apprentis devraient apprendre les nouvelles technologies en classe. »

« En ce moment, nos efforts d'innovation consistent simplement à essayer de surmonter les obstacles législatifs que les gouvernements nous imposent. Ils rejettent les faits scientifiques solides et retournent en arrière. »

« Éliminer la paperasserie et réduire les restrictions et les coûts afin de laisser les entreprises innover. Les gouvernements semblent toujours vouloir punir l'innovation. »

« Dans un bon environnement d'affaires, l'innovation et la croissance découlent habituellement d'un besoin réel. À mon avis, il est généralement préférable que les gouvernements interviennent peu. Cependant, ils doivent créer un climat favorable

aux affaires en rendant concurrentiels les taux d'imposition, les coûts d'énergie et de main-d'œuvre, etc. »

« Comprendre ce dont les PME ont besoin pour innover. Les grandes entreprises ne créent pas autant d'emplois que notre secteur, mais les gouvernements axent leurs solutions de financement et leurs programmes sur les grandes industries, comme l'industrie automobile et l'industrie manufacturière dans l'Est. »

« Réduire le fardeau administratif et assouplir les lois afin que nous, les propriétaires d'entreprise, puissions faire ce que nous savons le mieux faire : inventer et améliorer, innover dans notre domaine, faire croître nos entreprises et créer de l'emploi. »

« Réduire la paperasserie et la réglementation nécessaires pour que les demandes de financement soient approuvées. Je connais un cas où le coût des états [financiers] vérifiés exigés par un programme aurait dépassé les fonds demandés. »

« [Soutenir] les départements scientifiques et techniques [des universités] que nous pouvons engager pour nous aider avec l'innovation. »

« Bien des programmes aident à couvrir les coûts de main-d'œuvre, mais habituellement, pour innover, il faut aussi beaucoup d'équipement, et il n'est pas facile d'obtenir du soutien financier pour en acheter. D'ailleurs, les subventions qui permettent à une entreprise d'utiliser l'équipement d'essai qu'elle a déjà sont difficiles à trouver. Plusieurs des programmes que je connais couvrent l'équipement d'essai utilisable seulement pour un projet donné. »

« Une fois les recherches terminées au Canada [habituellement], la nouvelle idée ou le nouveau produit quitte le pays, car les banques ne financent pas ces projets. Elles considèrent que ce sont des projets risqués qui ne cadrent pas avec leur mentalité traditionnelle. Il faudrait une banque d'innovation où les concepteurs pourraient demander du financement pour créer leurs produits ici au Canada. »

« Rendre les programmes plus faciles à trouver, plus accessibles et plus inclusifs. Quand il est question de fabriquer notre propre équipement à utiliser sur le terrain, nous ne pensons jamais à demander de l'aide des gouvernements pour financer nos projets, car nous estimons que le processus serait trop lourd. Nous n'avons ni le temps ni le personnel nécessaires pour remplir tous les documents exigés par les programmes gouvernementaux. »

« Selon mon expérience, les subventions et les programmes liés à l'innovation exigent que l'entreprise évolue dans un secteur de la haute technologie. Nous sommes une entreprise de construction, mais nous devons quand même innover dans nos activités et notre industrie pour demeurer concurrentiels. Pour nous, des subventions axées sur l'innovation interne seraient utiles. »

Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes

« Alléger le fardeau administratif associé aux programmes de financement et d'aide financière. Les fonds obtenus ne valent pas le temps investi pour remplir les formulaires et produire les rapports. »

Annexe E – Secteurs selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le Système de classification FCEI des industries

Codes FCEI	Codes et industries selon le SCIAN	
Commerce de gros	41	Commerce de gros
Commerce de détail	44-45	Commerce de détail
Construction	23	Construction
Services professionnels	54	Services professionnels, scientifiques et techniques
Services personnels	81	Autres services (sauf les administrations publiques)
Finance et assurances, services immobiliers et de location à bail	52	Finance et assurances
	53	Services immobiliers et services de location et de location à bail
Services sociaux	61	Services d'enseignement
	62	Soins de santé et assistance sociale
Hébergement et restauration	72	Services d'hébergement et de restauration
Gestion et administration d'entreprise	55	Gestion de sociétés et d'entreprises
	56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
Transports	48-49	Transport et entreposage
	22	Services publics
Fabrication	31-33	Fabrication
Agriculture	11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse
Arts, loisirs et information	71	Arts, spectacles et loisirs
	51	Industrie de l'information et industrie culturelle
Ressources naturelles	21	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz

Source : Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada, 2012, consulté en mai 2016 : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=118464

Annexe F – Données supplémentaires

Figure 20

Veillez indiquer le niveau d'investissement dans la recherche et le développement que votre entreprise a fait au cours des 5 dernières années (par secteur) (% des réponses)

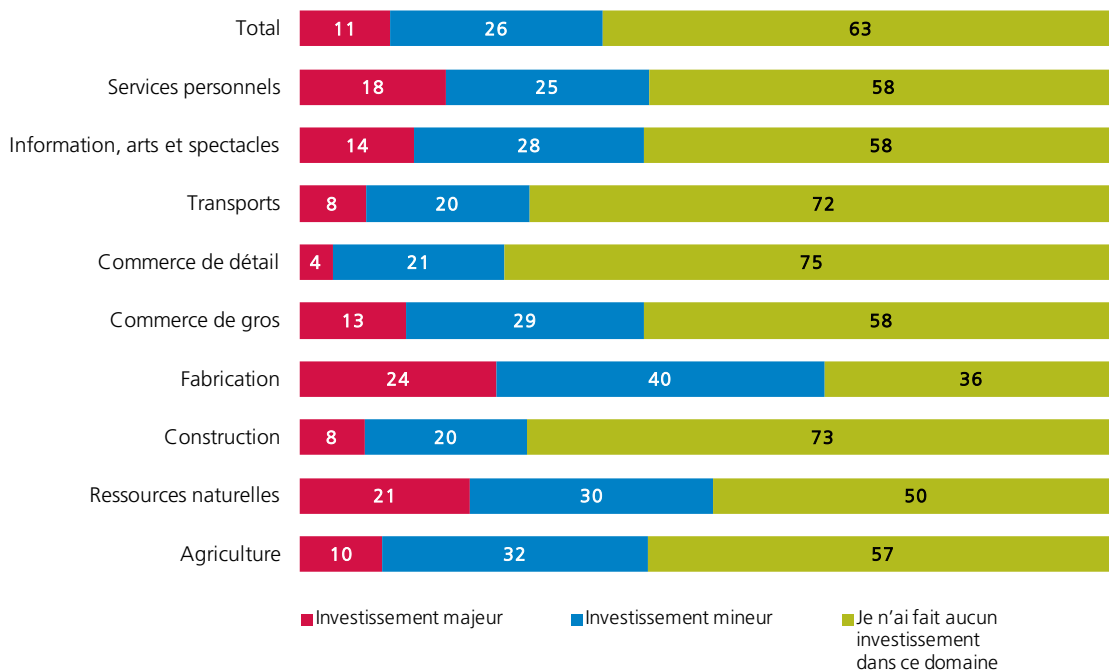


Figure 21

Recours ou tentative de recours au crédit RS&DE au cours des 5 dernières années (par province) (% des réponses)

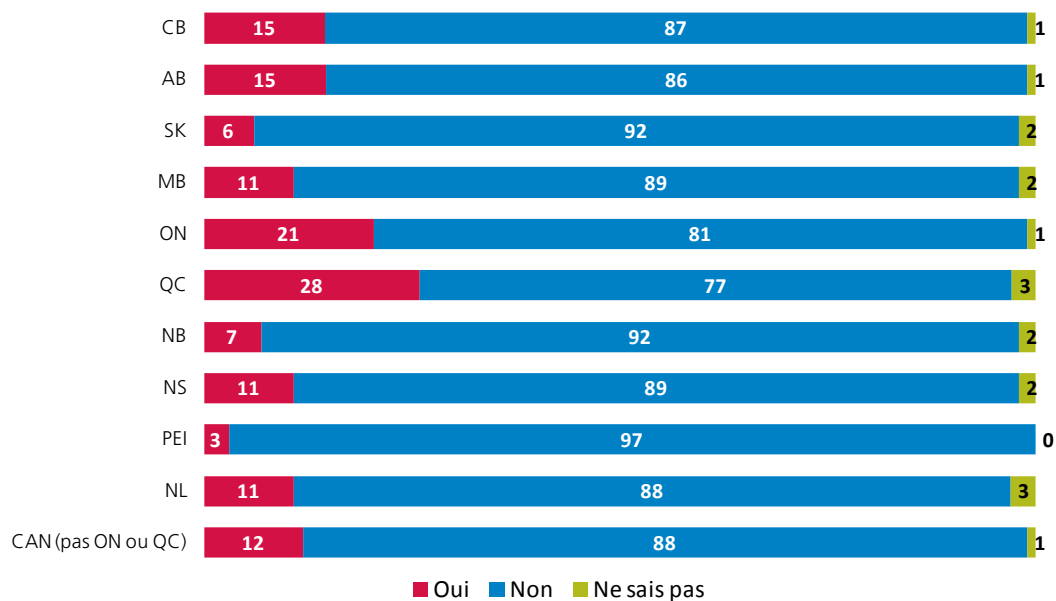


Figure 22

Recours ou tentative de recours au crédit RS&DE au cours des 5 dernières années (âge de l'entreprise) (% des réponses)

